



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 28 MAI 1997

www.lesoleil.com

SONDAGES

Prédictions
pour le 2 juin



	Nombre de sièges
ML Parti libéral	166
R Parti réformiste	58
BLOC Bloc québécois	47
NPD NPD	20
PC Parti conservateur	10
Autres	0
TOTAL	301

Ces résultats électoraux sont le fruit d'une projection du professeur Pierre Drouilly, de l'Université du Québec à Montréal, basée sur les résultats d'un sondage de la maison Ekos Research Associate pour le compte du Globe and Mail de Toronto. Détails en page A 10.

La
«partition»
de Québec

LIMOILLOU — J'avoue m'être senti un peu coupable hier. C'était ma première belle journée de printemps. J'étais revenu au Québec, avec un Gilles Duceppe pétant de bonne humeur. La semaine dernière je mangeais des palourdes à Vancouver. Du homard à Shédiac. Du magret de canard à Outremont. Et me voilà, à une terrasse de la rue Cartier dans la Vieille Capitale, devant une pinte de belle rousse et une pizza dégoulinante de prosciutto.



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Sans ces affiches aux couleurs du Bloc québécois, notre autobus serait passé inaperçu le long des trottoirs de la Grande Allée encombrés de tables recouvertes de nappes à carreaux. Et l'horloge de la tournée du chef du Bloc est tellement aérée que la tentation était grande de se prendre pour un touriste en attendant le discours du père fondateur, hier soir, dans un chic hôtel de la haute ville.

La vie a failli être belle hier à Québec jusqu'à ce que la députée de Québec, Christiane Gagnon, nous emmène à l'autre bout de la circonscription, là où les trottoirs sont pleins de mégots écrasés, où la cafétéria sent le graillon, où il n'y a pas de rousse dans les verres de plastique ni de prosciutto dans les assiettes de carton. Ce monde-là, vous ne l'avez pas vu à la télévision car il n'est pas assez laid pour être beau. Il est seulement désabusé, découragé, «débilité»...

Au Centre Louis-Joliet, c'est le Québec qui s'en fout qui attendait Gilles Duceppe, un monde d'adultes qui, à 25 ans, ont déjà fait le tour de la misère et qui tentent d'aller chercher un diplôme d'études secondaires. «Avec le chômage qu'il y a, ça prend de l'éducation pour s'en sortir», dit Gilles Duceppe dans son discours. «Ça nous prendrait un pays» lui lance un jeune «en parcours vers l'insertion» comme on dit au ministère de Louise Harel. «On est capables!»

Voir PARTITION en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Charest au pilori Page A 7
- Chrétien vise Manning Page A 7
- Charest et Mulroney Page A 8
- Preston Manning Page A 8

L'été, c'est parti!



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le beau temps s'est installé et il serait là encore pour quelques jours. Pierre Larose et Érikka en ont profité grandement, sur les Plaines, hier après-midi. Tout le monde semble se réjouir de la situation, mais il y en a toujours, comme notre chroniqueur André-A. Bellemare, qui s'acharnent à voir le verre à moitié vide et qui nous rappelle avec le plus grand sérieux du monde que «dans trois semaines, les journées commencent à raccourcir».

RETRAITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Vers 6400 embauches

10 800 départs assurés sur une possibilité de 18 000

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si la tendance se maintient et que le nombre de départs dans les secteurs public et parapublic atteint le cap des 18 000 mises à la retraite, ce qui semble de plus en plus réaliste, le gouvernement du Québec pourrait embaucher 6400 nouveaux employés, des jeunes surtout, selon le Conseil du trésor.

«Les gens de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA) nous annoncent qu'on va atteindre le chiffre d'au moins 18 000 départs, ce qui veut dire que nous allons pouvoir engager plusieurs milliers de jeunes. Donc, on s'apprête à renouveler le secteur public, ce qui est une chose formidable», a annoncé, hier, Lucien Bouchard, visiblement fier de son coup, lors de la période des ques-

tions à l'Assemblée nationale.

En effet, au fur et à mesure que les jours passent et que l'échéance du 2 juillet approche, le nombre de futurs retraités dans les secteurs public et parapublic ne cesse d'augmenter. En l'espace d'une semaine, le nombre de personnes qui ont confirmé leur départ de l'appareil gouvernemental a fait un bond prodigieux, passant de 7500 à 10 800 ! À la CARRA, au cours

des derniers jours, on recevait jusqu'à 400 demandes de rente par jour, confirmait au SOLEIL un porte-parole du Conseil du trésor.

Le dernier décompte de la CARRA démontre que sur les 8909 premières demandes de rentes reçues, 5115 provenaient de syndiqués de l'éducation, 3003 de la santé et 791 de la fonction publique.

Lors des négociations avec les organisations syndicales sur la réduction des coûts de main-d'œuvre, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, avait laissé entendre que l'État embaucherait des jeunes si l'objectif gouvernemental des 15 000 départs était éventuellement dépassé.

L'entente conclue avec les syndicats des secteurs public et parapublic précise que l'objectif de réduction des coûts de main-d'œuvre (un peu plus de 800 millions \$) sera atteint par l'abolition de 12 000 postes. On prévoyait ainsi rem-

placer 3000 enseignants.

On avait aussi estimé qu'il pourrait y avoir jusqu'à 18 640 départs. Dans ce cas, le gouvernement va abolir 12 000 postes et s'engage à faire du remplacement pour les 6400 autres postes devenus vacants à la suite du départ de leur titulaire, dont 4600 dans le réseau de l'éducation et 1800 dans celui de la santé et des services sociaux.

Les jeunes adultes ne sont pas légion dans l'appareil gouvernemental québécois. Le dernier *Portrait statistique des effectifs régulier et occasionnel de la fonction publique du Québec* révélait que les jeunes âgés de 29 ans et moins ne formaient que 2,4% de l'ensemble de l'effectif régulier des ministères et organismes. Pas moins de 45% de l'effectif appartiennent au groupe d'âge des 40 à 49 ans.

Fait inusité, on comptait en 1996, 38 employés permanents âgés de plus de 70 ans et 68 âgés de moins de 24 ans.

La police ne possède pas de dossier sur l'appartenance du Lady Mary-Ann aux Hell's Angels

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil



Me Roger Bellemare, l'avocat du Lady Mary-Ann.

QUÉBEC — La police de Québec ne possède aucun document écrit reliant le cabaret de danseuses Le Lady Mary-Ann aux Hell's Angels, pas plus qu'elle ne dispose de rapports d'écoute électronique qu'elle ou que la SQ aurait pu faire à ce sujet.

C'est l'étonnante révélation qu'est venu faire, hier, le sergent-détective Pierre Couture, de la sûreté municipale, après un long débat de plus de deux jours entre avocats sur la pertinence de déposer une liasse de documents reliant, soit le club de motards, soit des personnes de son entourage au bar que Johane Dolbec possède sur le boulevard Charest Ouest.

La Régie des alcools, des courses et des jeux doit décider si elle révoque ou suspend le permis d'exploitation du Lady Mary-Ann à la suite des plaintes déposées par le Groupe régional d'intervention contre le crime organisé dont certaines concernent justement un éventuel lien avec les Hell's Angels.

Le policier avait déjà témoigné pour livrer une partie de la preuve accumulée par Grice, mais le procureur de Mme Dolbec, Me Roger Bellemare, a décidé de le questionner en lui demandant de se présenter avec des documents sur lesquels il peut appuyer ses dires.

C'est la sélection de ces documents qui a accaparé l'attention de la RACJ et des avocats pendant plus de deux jours.

Voir HELLS en A 2

LE QUÉBEC

Entente

Québec s'entend
avec ses
22 000 cadres

PAGE A 12

LA MÉTÉO



Maximum 20, Minimum 4

Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 148
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SANS FRAIS/GARANTI
coupons province de Québec

6,50%* - 6 ans

minimum: 10 000 \$ - taux annuel composé
*Taux sujet à changement sans préavis 686-8666
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod Membres FCFE
Tisser des liens durables

LES RETOURNÉS

PARTITION

Rêver à un pays

Suite de la Une

de lui répondre Gilles Duceppe.

Sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres, à Québec, il est bien difficile de rêver à un pays quand on est exclus de son quartier, de sa ville. « Quand t'es à genoux, c'est facile de se relever mais quand t'es couché, c'est une autre affaire », lui dit un jeune.

COFFRE À OUTILS

Duceppe a parlé du coffre à outils « pour bâtir une société à notre image ». Il a évoqué la Révolution tranquille, l'élection du Parti québécois en 1976: « Il y a eu des réformes importantes », explique-t-il à ces gens trop jeunes pour les avoir connues, trop incultes pour les avoir apprises.

RÉVOLUTION

Justement, c'est vrai que chaque génération a eu sa révolution mais celle d'aujourd'hui, elle est plus dure à avaler que les autres: on ne bâtit plus, on démolit. Pendant que je suivais le chef du Bloc, deux jeunes et l'un de leurs professeurs m'ont pris à part: « Faut parler de ça aussi » m'ont-ils demandé sur un ton presque suppliant.

« Ça », c'était un bulletin de la Coalition nationale sur l'aide sociale. On y parlait de réforme, de « parcours », de loyer et de bouffe, d'emploi, de « pauvreté zéro ». Pour eux, l'an 2000, ce n'est pas l'échéance ultime pour faire un pays. C'est à peu près le temps où ils auront fini leurs études secondaires, acquis une formation professionnelle: ils auront grimé un échelon dans la société distincte ou le pays que leur promettent tous ces politiciens. De décrocheurs, ils seront devenus de vrais chômeurs...

« Fais pas rien que parler ! Tais-toi donc et fais quelque chose », lance une jeune femme. Gilles Duceppe est à l'aise dans ce Centre Louis-Joliet: c'est son monde après tout, celui du centre-sud de Montréal. Mais « de l'action »? Gilles Duceppe n'en a pas beaucoup à offrir. Seulement des paroles et quelques recommandations auprès de Lucien Bouchard et de Louise Harel.

CHRISTIANE GAGNON

La journée aurait pu être belle hier: un après-midi sur les terrasses de la Grande Allée et un bon discours de Lucien Bouchard en soirée. Mais Christiane Gagnon a tout gâché: quand j'ai entendu le premier ministre se lancer dans une grande envolée sur « le débat de la partition », je n'ai pu m'empêcher de penser à mes « étudiants » de Limoilou. La partition, eux, ils connaissent ça: allez donc leur demander, à ces jeunes, s'ils croient qu'il n'y a pas de frontière entre la haute et la basse ville de Québec...

POUR LE BLOC

Le plus étonnant, c'est que nombre de ces gens voteront sans doute pour le Bloc. Hier soir, dans les salons d'un hôtel de la Grande Allée et devant les bourgeois de la haute ville, les leaders du Bloc ont commencé à racler le fond des boîtes de scrutin. « Rappelez-vous comme vous avez été fiers de nous », ont-ils dit à ceux qui ont voté pour eux en 1993.

Mais à Christiane Gagnon, les gens de Limoilou disent autre chose: « Vous avez livré la marchandise ». Et cette marchandise-là, ce n'est pas sur les terrasses de la Grande Allée qu'elle l'a livrée, mais dans la demi-douzaine de cuisines populaires de la basse ville.

HELL'S

Sgt Couture

Suite de la Une

En ouvrant la séance, hier matin, Me Anne-Marie Bilodeau et Pierre Drouin, les deux régisseurs qui président les débats, ont stipulé que les documents requis ne devaient concerner que les faits relatifs au bar Lady Mary-Ann et que la preuve qui sera considérée comme pertinente n'est que celle « portant sur la fréquentation au bar d'une clientèle hautement criminalisée et du contrôle effectué par les Hell's Angels ».

C'est à la suite de cela que le sergent-détective Couture, le principal analyste du service des renseignements criminels de la police de Québec, a mentionné qu'il ne possédait aucun « rapport détaillé de l'information selon laquelle l'établissement est contrôlé par les Hell's Angels ».

Dans la donne établie par la RACJ, les deux régisseurs ont aussi statué que la partie du témoignage du policier Guy Ouellet, de la Sûreté du Québec, concernant l'implication de Mme Dolbec dans le trafic de stupéfiants, au bar L'Entre-Nous, dans les années 1994-95, ne pouvait être retenu. Ce témoignage était basé sur les aveux du délateur Michel Caron au policier Guy Ouellet.

De l'avis des régisseurs, il n'y a pas lieu d'assigner Michel Caron à ce propos.

Mais Me Bellemare ne s'est pas contenté de ce que les observateurs appellent une demi-victoire.

Selon lui, l'enquête que mène la RACJ est actuellement entrée dans une phase d'illégalité puisqu'on lui a refusé la possibilité d'interroger immédiatement le policier Guy Ouellet. L'homme de loi considère que l'analyste de la Sûreté du Québec est un témoin de la RACJ et qu'il a le droit de le contre-interroger selon le code de procédures admis. Mais la Régie stipule le contraire.

La situation se complique par le fait que le policier est actuellement en vacances au Mexique et qu'il n'est pas disponible pour témoigner immédiatement. « Je pourrais réclamer un mandat d'amener contre le policier », clame Me Bellemare. « Il a reçu son sub poena dans les délais requis et il n'est pas au-dessus des lois même si c'est un policier ».

L'avocat de Mme Dolbec a annoncé clairement son intention de se présenter devant un autre tribunal pour demander la fin de cette enquête et réclame même la récusation pour impartialité des deux régisseurs et de l'avocate au dossier de la RACJ.

HUM, HUM!

Présentée dans notre édition de samedi comme la victime, Mme Hélène Tanguay, de Saint-Georges de Beauce a plutôt été appelée à témoigner dans l'affaire de M. André Morin, l'employé du service des loisirs reconnu coupable d'agression sexuelle en septembre 1996. Mme Tanguay est instructeur et surintendant de l'Ambulance Saint-Jean (division Saint-Georges), et cette organisation n'a rien à voir avec cette affaire.

Démantèlement d'un

réseau de drogue

MONTREAL (AFP) — Un réseau international de trafic de drogue et blanchiment d'argent a été démantelé mardi, au terme d'une enquête qui a duré quatre ans, a annoncé la Gendarmerie royale du Canada.

L'opération, entamée mardi avant l'aube, a été menée conjointement à des opérations de moindre envergure, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Belgique, au Pakistan et aux Pays-Bas, à la demande du gouvernement canadien, précise un communiqué de la GRC.

PROJET CERVELLE

Au total, cette opération, intitulée « projet Cerveau », devrait conduire à 110 perquisitions et 27 arrestations dans la région de Montréal, et 39 perquisitions et 9 arrestations dans les autres pays.

L'enquête, débutée en 1993 par le biais d'écoutes électroniques, a déjà permis de saisir plus de huit tonnes de haschisch, évaluées à 64 millions de dollars canadiens (46,7 M USD), au cours de quatre interventions policières. Elle devrait se poursuivre au cours des prochains mois, au Canada et à l'étranger.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 6
Le Québec et le Canada 7 à 14
Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 16
Bourses 14 et 15
Opinions 14 et 15

CAHIER C

Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 10
Décès 11 et 12

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-05-97

8-5-4

7-0-9-3

EXTRA

130077

BANCO

tirage du 27-05-97

11-12-15-17-20-22-25-28-35-37-38-

41-44-50-51-54-62-65-67-70

RÉFLEXION

Personne n'est aussi menteur que
l'homme indigné.
(Friedrich Wilhelm Nietzsche)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

CONTEMPORAINE®



**LA CASQUETTE
PAILLE DE LIN ORNÉE**

14.99

Profitez pleinement du soleil, à l'ombre d'une magnifique casquette rigide, paille naturelle, large bord orné raphia et fleurs séchées. Taille unique. Réa 20.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

CONTEMPORAINE®



UNE EXCLUSIVITÉ
POUR LA CONTEMPORAINE

**LA ROBE
POLO PIQUÉE**

39.95

La sans manches éclatante
en couleurs mode de lime,
orange ou noir pour toutes
les sorties des belles
journées chaudes!
Complètement confortable,
en pur coton finement
texturé. P.m.g. Rég. 50.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

CONTEMPORAINE®

TOUT CÔTELÉ

**LE
SOUS-PULL
PURE SOIE**

39.95

Légereté et confort,
seul, sous les vestes
et les cardigans
le sous-pull idéal,
encolure V,
longueur tunique.
A coordonner
en blanc, bleu,
maïs, corail. P.m.g.
Rég. 50.00*



la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC



Le jeudi 29 mai 1997
À la Caserne Dalhousie

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

HÔTEL DES GOUVERNEURS
Place Dupuis

1415, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2L 3Y9
1 888 910-1111

« Mon Hôtel à Montréal »

PARC DES LAURENTIDES

Saison de pêche retardée

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

QUÉBEC — La neige qui est tombée en abondance au cours des derniers mois cause encore des maux de tête aux gestionnaires de la réserve faunique des Laurentides. La majorité des lacs du territoire ne sont toujours pas calés et de nombreux sites d'hébergement demeurent inaccessibles.

Sur les 2000 kilomètres de route que compte la réserve, seulement 400 sont carrossables présentement. Dans certains secteurs, on parle d'une ouverture possible des plans d'eau et l'accès à la pêche à partir du 30 mai, mais rien n'est moins sûr. L'accès aux portes de l'Enfer, une zone fréquentée, demeure très difficile, même au volant d'un camion à quatre roues motrices. Une situation similaire prévaut au grand lac Jacques-Cartier. « C'est la première fois qu'il faut annuler autant de réservations en début de saison, admettait, hier, le directeur de la réserve, M. Jean-Charles Morin. Nous accusons un retard de deux semaines au moins sur le calendrier prévu. »

Cette situation exceptionnelle se traduira par des pertes financières importantes pour le trésor provincial. « Les chalets qui peuvent accueillir 560 personnes restent à peu près tous fermés », précise M. Morin. Normalement, à cette époque de la saison, un millier de personnes pratiquent des activités dans la réserve au cours d'une journée. Or, actuellement, c'est le calme plat ou presque.

Évidemment, les employés du ministère de l'Environnement et de la Faune mettent les bouchées doubles actuellement dans l'espoir de régulariser la situation au plus tôt. « Nous travaillons très fort depuis un mois maintenant, indiquait, hier, M. Morin. Niveleuses, chargeurs sur roue et même un chasse-neige sont utilisés afin de libérer les chemins forestiers de cet amoncellement de neige. » Le patron de la réserve saluait avec enthousiasme le retour des chauds rayons du soleil. Selon M. Morin, toutes les personnes qui ont effectué des réservations dans la réserve en cette période de l'année, seront informées personnellement de l'évolution de la situation.

Le portrait n'est guère plus attrayant du côté du parc du Saguenay où la saison de pêche a de nouveau été retardée, hier, au moins jusqu'au 6 juin. Là-bas, les lacs sont dégelés mais les chemins d'accès restent impraticables.

Les camions passés au peigne fin

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ BOISCHATEL — Les camionneurs qui empruntaient la direction de Charlevoix ou en revenaient, hier, ont dû se plier à des vérifications en règle de leur véhicule.

La Sûreté du Québec, la sûreté municipale de Boischatel, la Société d'assurance automobile (SAAQ), et même le ministère du Revenu, qui vérifiait le type de carburant utilisé, les ont passés au peigne fin pour vérifier leur conformité avec le code de sécurité routière.

Les résultats de cette opération n'étaient pas disponibles en fin de journée, mais quelques camionneurs ont dû procéder à des réparations majeures avant de repartir, ou se faire remorquer. D'autres devront effectuer des réparations mineures.

« La grande majorité des camionneurs sont en règle », mentionnait le sergent Robert Verge, de la SQ.

L'opération sera répétée très bientôt.

CARBURANT

Le représentant du ministère du Revenu n'a pour sa part trouvé aucun contrevenant aux lois régissant le carburant.

« C'est très rare avec les camionneurs, parce qu'ils savent qu'ils sont très surveillés », mentionnait Jean-Claude Dallaire.



Jean-Claude Dallaire, du ministère du Revenu, vérifie le carburant d'un poids lourd.

Par contre, dit-il, lorsque le ministère effectue de pareilles vérifications auprès des véhicules légers, il peut y avoir jusqu'à la moitié des véhicules utilisant du diesel qui sont en fraude.

Selon M. Dallaire, c'est souvent le cas de cultivateurs, qui ont droit,

pour leurs tracteurs de ferme, d'avoir du diesel sans taxe. Celui-ci est rouge plutôt que verdâtre.

Il leur est toutefois interdit de l'utiliser pour leurs autres véhicules, ce que beaucoup ont quand même tentés de faire, compte tenu du peu de vérifications à cet effet.

La grande majorité des routiers en règle

RÉGIE DE QUÉBEC

1200 départs dans la santé

Le CHA, le CHUQ et Robert-Giffard seront les plus affectés

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Plus de 1000 employés de la santé ont manifesté le désir de partir le 30 juin. En fait, le nombre total de départs à la retraite devrait osciller entre 1200 et 1300 personnes car 950 autres sont en réflexion. Environ 90 % d'entre eux occupent un poste à temps plein.

« Selon nos estimations, seulement de 20 % à 25 % d'entre eux sont vraiment susceptibles d'accepter les offres de départ volontaire du gouvernement », es-

time Valois Malenfant, secrétaire général de la Régie régionale de la santé de Québec.

Ce sont surtout des infirmières (230),

des préposés aux bénéficiaires (110), aides, moniteurs, préposés et assistants techniques (140), des employés des services auxiliaires (236), lesquels comptent surtout des préposés aux travaux ménagers, cuisiniers, aides en alimentation, ouvriers de maintenance, préposés à la buanderie... des employés de bureau (174) tels les commis, magasiniers, préposés aux admissions, réceptionnistes, secrétaires et des infirmières-auxiliaires (82) qui ont l'intention de partir. Il y a toutefois très peu de

professionnels (28), de techniciens (40), d'hommes de métier (31), d'éducateurs et de travailleurs sociaux (17) parmi les futurs retraités.

BILAN

Le départ des employés affectera surtout le CHA, le CHUQ et Robert-Giffard.

On compte en effet 305 départs au CHA (Enfant-Jésus et Saint-Sacrement), 228 à Robert-Giffard, 145 au CHUQ (Hôtel-Dieu, Saint-François,

CHUL) et 92 à l'hôpital Laval sans compter presque autant de départs dits « possibles » d'employés en réflexion actuellement.

Quant aux autres établissements, ils seront très peu affectés par les départs. Seuls Partagec, Christ-Roi, l'Hôpital général, Notre-Dame-de-Lourdes-et-Saint-Charles, le Centre jeunesse de Québec, François-Charon et le CLSC Basse-ville Limoilou compteront respectivement une dizaine sinon une vingtaine de départs.

Pas de pénurie de personnel sauf dans Charlevoix

QUÉBEC — Il n'y aura pas de pénurie d'infirmières ou de préposés aux bénéficiaires dans les établissements après le 1er juillet. Au Centre hospitalier de Charlevoix toutefois, à Baie-Saint-Paul, des dizaines de préposés sont en formation pour remplacer les 80 employés qui ont indiqué leur intention de partir à la retraite.

« Nous n'avons pas d'occasionnels en réserve sur place. Il faudra former des employés car il faut remplacer les préposés aux bénéficiaires. Ce ne devrait pas être un problème car il y a beaucoup de personnes sans travail qui souhaitent le devenir et le cours de formation ne dure que six semaines », commente le secrétaire général de la Régie de Québec, M. Valois Malenfant.

À Québec, la situation se présente différemment car les établissements peuvent déjà compter sur une banque de 550 employés dits en sécurité d'emploi. Or, la plupart des postes à combler s'adresseront aux infirmières et aux préposés aux bénéficiaires.

« Nous avons 189 infirmières en disponibilité et 230 départs prévus, ce n'est donc pas un problème. Du côté des préposés aux bénéficiaires, il y a suffisamment d'occasionnels dans la région ou d'employés en sécurité d'emploi pour occuper ces

postes », observe M. Malenfant. Les départs « massifs » prévus entre autres à l'Hôpital général de Québec ne semblent pas se concrétiser.

Quant aux services auxiliaires de buanderie ou de cafétéria, la Régie veut profiter de l'occasion pour réorganiser ces services sur une base régionale en les regroupant surtout lorsqu'ils se videront d'une bonne partie de leurs employés.

« Il y a sûrement des ententes à faire avec des établissements comme Partagec ou Robert-Giffard pour la fourniture de services », explique-t-il. « Pourquoi ne pas penser à concentrer la paie ? L'archivage ? Il n'y a pas de petites économies. Il faut au contraire réaliser toutes les économies possibles pour ne pas devoir couper dans les soins », dit le secrétaire général.

La Régie de Québec doit en effet trouver 100 millions \$ sur un budget d'un peu plus d'un milliard \$ et doit réaliser une économie de 32 millions \$ par les départs à la retraite. Si elle doit remplacer ces employés, il n'y a pas d'économie, rappelle-t-elle.

« Il nous faudra probablement 1500 départs pour obtenir la réduction nette de 1000 employés », dit M. Malenfant. « C'est le nombre de départs qu'il y a eu l'an dernier. Cela ne représente que 5 % des 20 000 employés du réseau », ajoute-t-il.

Les revenus peu élevés de nombreux employés comme les préposés aux bénéficiaires en empêcheront plusieurs de quitter s'ils ne veulent pas se retrouver sous le seuil de pauvreté.

« Quand quelqu'un part avec 11 000 \$ de rente annuelle, je lui demande s'il ne devrait pas faire évaluer sa situation financière », suggère le secrétaire général.

Mais plusieurs partent quand même car ils sont fatigués et surtout, ils ont le goût de faire autre chose.

Les établissements du réseau de la santé, la Régie de Québec et les syndicats concernés auront beaucoup de pain sur la planche au cours des prochaines semaines car les efforts de compressions par établissement devront se faire simultanément aux départs, ce qui augmentera la banque d'employés sécuritaires à recycler et relocaliser.

« Nous n'avons pas une culture de partenariat mais de confrontation. Les établissements ne peuvent plus gérer par diktats comme il y a 10 ou 15 ans, mais en consultant leur monde. J'ai confiance que les syndicats vont nous aider car ils font partie à l'entente signée avec le gouvernement », dit M. Malenfant. R.F.



« Les syndicats vont nous aider », dit Valois Malenfant.

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET

POUR L'ARTISTE EN CHACUN DE NOUS

PhotoRealism

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Optez pour nos imprimantes couleur Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon
ASSISTANCE
24h
ÉCHANGE
1 800 263-1121

Canon

SAINT-BRIGITTE-DE-LAVAL

Identités divulguées

La police de la Haute-Saint-Charles a divulgué, hier, l'identité du couple de Sainte-Brigitte-de-Laval trouvé mort, samedi, dans sa résidence. Il s'agit de Rodrigue Villeneuve, 62 ans, et Pierrette Faucher-Villeneuve, 63 ans. Les résultats d'autopsies devraient être connus d'ici quelques jours. Ils permettront surtout de déterminer à quand remonte le drame, au cours duquel l'homme a tué sa femme avant de s'enlever lui-même la vie. C.S.

SAINT-GEORGES

Agressions sexuelles

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles tiendra le 14 juin son 3^e tournoi de golf au profit du CALACS. L'événement aura lieu au centre de plein-air Le grand Héron de Saint-Benjamin. Par ce moyen de financement l'organisme souhaite poursuivre son travail de prévention et d'intervention auprès des victimes. L.D.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Bonne samaritaine heurtée mortellement

Une femme de 78 ans a été heurtée mortellement par une voiture sur la route 138 à Sainte-Anne-de-Beaupré, hier, vers 16h. Peu avant la tragédie, la dame avait été impliquée dans un accident de la circulation. Elle a ensuite aperçu des policiers, de l'autre côté de la route. C'est lorsqu'elle a traversé la voie pour aller leur demander d'intervenir qu'elle a été frappée à mort. (PC)

SAINT-ÉTIENNE

Compostage peu écologique

Un juge de la cour supérieure ordonne à une compagnie de compostage de Saint-Étienne de Lauzon de cesser ses activités dans la municipalité. Compostage écologique et son propriétaire Gilles Saindon, ne respectent ni la collectivité, ni les lois de l'environnement, constate le juge Gérard Lebel. La compagnie accumule sur un site destiné à cet effet « des quantités de rebuts puants, malodorants, insupportables pour les résidents de Saint-Étienne de Lauzon, ville en développement, menacée de désertion à cause des faits et gestes illégaux et révoltants des défenseurs », écrit le juge Lebel. Aussi le juge ordonne-t-il à M. Saindon de cesser d'utiliser le lieu de compostage, de prendre les mesures nécessaires pour éviter le dégagement d'odeurs incommodantes, de vidanger les eaux et de transporter ailleurs gazon, feuilles, copeaux de bois ou résidus d'émondage qui se trouvent sur le site de Saint-Étienne de Lauzon. L.L.

MINES GASPÉ

Les offres acceptées

C'est par une faible majorité que 488 travailleurs de Mines Gaspé ont accepté les offres patronales déposées plus tôt cette semaine. Les travailleurs sont donc rentrés au travail la nuit dernière avec un nouveau contrat en poche. « Au total, 55,1 % des syndiqués ont accepté les offres patronales tandis que 44,2 % se sont prononcés contre, précise Jean-D'Arc Beaudin, président du local 6086 des Métallus. Le résultat du vote exprime clairement le mécontentement des travailleurs face aux offres salariales de Mines Gaspé. À notre avis, il s'agit d'un sérieux avertissement à l'employeur. » Le contrat prendra fin le 27 mai 2000. En fait, l'entente conclue entre les parties représente une amélioration de 17,5 % sur le contrat actuel. Si toutes les clauses étaient quantifiées selon le taux horaire moyen, cela représenterait un impact de 3,66 \$ de plus, en juin 1999. Actuellement, le salaire moyen est de 19,76 \$ l'heure. Le syndicat avait recommandé à ses membres d'accepter les offres patronales. H.M.

DONNACONA

Des détenus refusent la bouffe des Hell's

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les détenus du secteur 119 à Donncona, où logent entre autres les Rock Machine, ont refusé hier midi la nourriture du pénitencier, craignant qu'elle n'ait été souillée par leurs « ennemis » du 240, qui abrite notamment les Hell's Angels, et qui sont responsables de la préparation des repas.

Les craintes au 119 avaient été éveillées récemment par une conversation dans un fourgon cellulaire, où un gars du 240 aurait confié que ses confrères s'amusaient à souiller la nourriture, notamment en urinant et même déféquant dedans.

Mais le chaudron a débordé cette semaine lorsqu'un pensionnaire du 119 aurait trouvé une corde de « moppe » dans son rigatoni.

« De la poussière, ça peut tomber du plafond. Mais une corde de moppe, ça saute pas dans le chaudron ! » s'est exclamé un détenu (du 119 !) qui a communiqué avec LE SOLEIL, en refusant de s'identifier.

Du côté de la direction, le directeur adjoint des programmes et services, Pierre Laplante, a soutenu que le comité des détenus avait été rencontré en après-midi, et que la question devait être réglée pour le souper.

OÙ EST PASSÉE LA CORDE ?

« Malheureusement, comme à chaque fois qu'une plainte de ce genre survient, personne n'a pensé à garder la corde pour nous la montrer », remarquait M. Laplante.

Le directeur souligne que les craintes des détenus du 119 avaient été vives cet hiver, lorsque les règlements de comptes entre motards pleuvaient, mais qu'elles s'étaient apaisées récemment.

« Nous prenons des garanties très sérieuses (pour qu'aucun événement fâcheux ne survienne) », dit-il. La nourriture est préparée en vrac pour tous les secteurs et le personnel, explique-t-il. Un détenu qui la souillerait à cette étape risquerait donc de souiller son propre repas.

AUTRE CHOSE

Lorsque la nourriture est répartie dans les chariots de chaque secteur, l'opération se fait sous surveillance d'un membre du personnel. Les chariots sont ensuite cadenassés, et mis en attente dans une pièce cadenassée. « À moins d'être parent avec Houdini, je ne vois pas comment un détenu pourrait y accéder », mentionne M. Laplante.

Pour couronner le tout, ajoute-t-il, toutes ces opérations sont filmées.

Il estime que cette histoire cache plutôt autre chose. L'une des hypothèses qu'il émet est celle d'une vengeance d'un membre du 119 ayant déjà occupé le 240, qui voudrait ainsi nuire à certaines personnes.

Instructeur d'aérobic, aime les sports, la bonne nourriture et le plein air. Recherche une femme sportive, musclée, aventureuse, enthousiaste du salon, s'abstenir.

Homme célibataire, excellent sens de l'humour, adore enfants et vélos. Recherche compagnie idéale pour s'évader et se joindre au cirque.

Vainqueur distingué recherche une femme d'un cœur léger pour partager ses belles années. Doit aimer les longues marches sur la plage et la danse jusqu'à l'aube. Vive le disco!

Jeune femme bien enveloppée, non fumeuse, amatrice de musique Western recherche

Femme petite, raffolant des quilles des grosses boules, recherche un homme sérieux pour relation à long terme.

Homme tranquille, aime les chiens et les chats.

Jeune femme d'un cœur léger pour partager ses belles années. Doit aimer les longues marches sur la plage et la danse jusqu'à l'aube. Vive le disco!

À l'eau l'été, à la mer l'hiver. Recherche une vraie blonde, bronzée, qui aime la vie.

Coeur d'homme, doux et

Publicité

Vente surprise Eaton

1 jour seulement, demain 29 mai

Jusqu'à
50%
de rabais

sur une
sélection
d'articles
partout en
magasin

**Pas de TPS
ni de TVQ***

sur les collections
designer pour
hommes comme
Nautica,
Tommy Hilfiger,
Polo Ralph Lauren,
Mexx et plusieurs
autres

(à l'exception des vêtements
en denim; la sélection peut varier
d'un magasin à l'autre)

Surveillez

nos ballons indicateurs
de rabais sur une foule
de super articles dans
tout le magasin.



*Eaton déduit un montant équivalent à la TPS et à la TVQ du total de votre achat.

Les rabais s'appliquent aux prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire. Soldes des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement. Ces offres ne sont pas en vigueur dans nos magasins de Beloeil et de Cavendish.

Les enfants vont marcher davantage

Les compressions forcent les CS à réorganiser le transport scolaire

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des élèves devront marcher davantage l'automne prochain pour se rendre à l'école. D'autres resteront quelques minutes de plus dans les autobus tandis que certains n'auront plus droit au transport scolaire. Quant aux parents, ils devront dans certains cas payer plus pour faire transporter leurs enfants.

La réduction de 10 % (50 millions \$) de l'enveloppe budgétaire (459 millions \$) que le ministère des Transports verse aux commissions scolaires se concrétise différemment selon les milieux. D'après un relevé effectué par LE SOLEIL, les commissions scolaires de l'agglomération de Québec n'ont pas eu le choix de réviser leur politique de transport scolaire et de négocier à la baisse les contrats avec leurs transporteurs.

La plupart des commissions scolaires ont décidé d'augmenter les distances de marche, qui séparent la maison de l'école, et qui donnent droit au transport gratuit le matin et l'après-midi. Ainsi, un jeune du secondaire qui habite à 1,6 kilomètre de l'école devra dorénavant y aller à pied plutôt qu'en autobus. Les commissions scolaires ont décidé que ce ne sont que les élèves qui habitent à plus de deux kilomètres de l'école qui monteront dans les autobus. Au primaire, la distance est aussi augmentée de 200 mètres sur certains territoires. La norme au primaire passera donc à cer-

tains endroits de 1,2 à 1,4 km. À la commission scolaire Des Découvreurs, les commissaires ont décidé de ne pas hausser la distance de marche des enfants du primaire. « Nous récupérons 330 000 \$ en faisant payer le transport des enfants qui fréquentent nos écoles territoriales et en haussant de 1,6 à 2 km la norme au secondaire », a indiqué le président Claude Gélinas.

À la commission scolaire des Îlets, le directeur des ressources matérielles, Gaétan Genois, estime qu'une centaine d'enfants du primaire et une centaine du secondaire perdront ainsi le transport scolaire sur son territoire.

En allongeant les distances de marche, la commission scolaire des Chutes-Montmorency a besoin de quatre autobus de moins sur un total de 60. Les circuits ont aussi été revus, si bien que des enfants devront rester dix minutes de plus dans l'autobus jaune. Le parcours le plus long que doit effectuer un élève est de 40 minutes.

La commission scolaire des Chutes-Montmorency a aussi décidé de relier

une facture annuelle de 60 \$ par enfant, aux parents dont le jeune prend l'autobus scolaire, même s'il habite à moins de 1,6 kilomètre de l'école. Jusqu'à maintenant, les parents n'avaient rien à déboursier pour profiter des places disponibles le matin et l'après-midi sur un parcours non complet. À partir de septembre, les parents desservis par cette commission scolaire payeront aussi 10 % de plus pour le transport du midi, le tarif passant de 110 \$ à 120 \$ par année.

À la commission scolaire de Charlesbourg, la baisse de subvention a incité les dirigeants à revoir, à la baisse, les zones dites dangereuses. « Une révision a permis de voir que des trottoirs ou des feux de circulation existaient et rendaient maintenant les zones sécuritaires », indique le directeur général adjoint Claude Laliberté. Il mentionne également qu'un comité de concertation, regroupant la commission scolaire, les parents et les villes de Charlesbourg et de Québec, a été mis sur pied pour élaborer des mesures compensatoires. « Des brigadiers adultes, des arrêts et des trottoirs pourraient être



L'autobus à la porte, c'est fini.

ajoutés ». Dans une lettre qu'elles transmettront en juin, les directions d'école de cette commission scolaire inciteront aussi les parents à parler de sécurité avec leurs enfants durant les vacances estivales. Même si les parents sont avisés des changements dès juin, le directeur général de Chutes-Montmorency, Roger Boudreau, ne cache pas que la réaction des parents se manifeste davantage à la rentrée des classes.

Alors même qu'elles cherchent comment réduire leurs dépenses de transport, les commissions scolaires doivent répondre à des besoins supplémentaires avec les maternelles à temps plein. Par exemple, à la commission scolaire de Charlesbourg, le budget consacré au transport est coupé de 125 000 \$, mais elle doit prévoir

une somme de 160 000 \$ pour véhiculer les enfants de cinq ans.

À la commission scolaire de Beauport, la présidente Lise Harvey-Couture explique que sa commission a décidé de transporter tous les enfants de la maternelle. « Pour les autres, nous tenterons de réorganiser les parcours sans couper toutefois dans les services ». Comme bien d'autres commissions scolaires, celle de Beauport mise sur la négociation de nouveaux contrats avec les propriétaires d'autobus pour diminuer les coûts du service. À la commission scolaire Chutes-Montmorency, le directeur général tentera de relier 4 à 5 % de la baisse de subvention aux transporteurs. Des 153 commissions scolaires, seulement une quinzaine ont des contrats qui ne viennent pas à échéance cette année.

INDUSTRIE PORCINE

Cessez de baïllonner les citoyens, dit Jacoby

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Le Protecteur du citoyen, M. Daniel Jacoby, donne son appui aux groupes de citoyens qui s'opposent à la construction de nouvelles porcheries.

« Le développement harmonieux de cette industrie ne peut être réalisé sans l'accomplissement de certains prérequis. Il est socialement inacceptable de poursuivre sa croissance, alors que la population n'a pu exprimer ses préoccupations et ses attentes lors d'un véritable débat public », a-t-il écrit, au ministre de l'Environnement et de la Faune, M. David Cliche, dans une lettre datée du 8 avril.

Les services du Protecteur du citoyen ont reçu plusieurs plaintes, au cours des derniers mois, concernant l'implantation de porcheries. « L'augmentation du nombre de producteurs de porcs, du cheptel et de la dimension même des établissements suscite un débat de société où les intérêts divergents sont nombreux. La contestation, parfois diffuse et parfois bien articulée, se fait l'écho du malaise qui semble s'accroître au fil des nouveaux projets soumis à l'autorisation du ministère », a-t-il soumis au ministre.

Selon M. Jacoby, la réglementation actuelle n'est pas adéquate pour protéger l'environnement. « L'arbitrage social se fait toujours attendre et, depuis, de nombreux certificats d'autorisation ont été délivrés suivant une réglementation qui n'est plus en mesure de protéger adéquatement l'environnement, et, dans plusieurs cas, cela s'est fait au détriment de la volonté clairement exprimée de la population intéressée », a ajouté le Protecteur du citoyen.

À son avis, la récente commission parlementaire, sur la pollution en milieu agricole, ne peut être considérée comme un débat public suffisant. M. Jacoby a déploré le refus du ministre Cliche de la laisser intervenir lors de cette commission parlementaire qui avait donné lieu à une importante manifestation de l'UPA devant le Parlement.

« Vous n'avez pas jugé opportun non plus de répondre favorablement à la demande exprimée par des groupes environnementaux qui réclamaient, en octobre dernier, un moratoire sur cette production afin que des audiences publiques puissent être tenues pour faire le point sur cette question », a-t-il aussi rappelé.

Il a invité le ministre Cliche et ses collègues Guy Julien, Jean Rochon et Rémy Trudel de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Santé et des Services sociaux, ainsi que des Affaires municipales à poursuivre les démarches en vue d'un débat public sur l'industrie porcine dans des conditions sereines.

Lors de la commission parlementaire sur la pollution agricole, le ministre de l'Environnement avait soulevé la colère des producteurs agricoles en demandant « est-ce qu'on veut empiéter nos campagnes pour donner du jambon aux Japonais ? » Deux jours plus tard, après avoir été renié par Lucien Bouchard et Bernard Landry, le ministre Cliche s'est excusé d'avoir utilisé des expressions trop fortes.

Québec séduit les télévotres

Les téléromans étrangers génèrent des retombées touristiques importantes

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Qu'est-ce qui fait accourir le touriste à Québec? Les images de la capitale en fond de scène de son *soap opera* favori ou quelques belles photos de la ville dans les médias?

Depuis deux ans, la région de Québec a investi un budget de 1,2 million \$ pour convaincre les gens du reste du Québec, des États-Unis et d'ailleurs à venir prendre leurs vacances ou à tenir leurs réunions d'affaires dans la capitale, disait hier M. Pierre Labrie, directeur de l'Office du tourisme et des congrès, qui rencontrait les médias pour faire connaître ses nouveaux outils promotionnels.

Bilan? L'hiver dernier, 8000 visiteurs de plus ont occupé des chambres d'hôtel pendant deux nuits, faisant grimper le taux moyen d'occupation de 3 %. C'est la moitié de ce qu'on espérait.

En avril, quelque 1200 forfaits, incluant une ou deux nuits à l'hôtel, ont été achetés par des mordus d'horticulture à l'occasion des Florales, à la suite d'une sollicitation postale auprès de 25 000 d'entre eux.

Les pronostics pour l'été qui commence sont prudents. On s'attend à la poursuite de la croissance des marchés mondiaux, si des variations dans les taux de change ne bousillent pas ces prévisions, et à une légère progression des visiteurs québécois et canadiens.

FROM THE USA

Les Américains du Nord-Est qui représentent un contingent de 500 000 visiteurs sont de plus en plus sollicités. L'office a investi 800 000 \$ dans la publicité parue dans les principaux quotidiens et dans des publications spécialisées.

Les membres de l'office ont aussi effectué quelques tournées promotionnelles à Boston et New York. À l'occasion de leur présence au centre SouthStreet Seaport, dans le Lower East Side de Manhattan, les gens de

l'office ont obtenu 23 minutes télé sur les ondes de ABC.

Au cours des prochaines années, l'office veut s'adresser plus spécifiquement au marché des Américains de plus de 50 ans, en vantant les charmes de la capitale dans une publication ciblée de la Commission canadienne du tourisme *Over the fence*. La commission a acheté les listes d'abonnés de magazines s'adressant à cette clientèle, explique Pierre Labrie.

TELENOVELA

Rien ne vaut cependant des vedettes connues dans une histoire d'amour qui se déroule dans les rues d'une belle ville pour faire naître un intérêt inattendu. Un *soap* brésilien enregistré à Québec est en train de mettre la capitale sur la carte des destinations *glamour* aux yeux des Brésiliens, révélait M. Labrie. C'est par ce moyen fort inattendu que le marché de l'Amérique du Sud est en train de se développer!

Les Américains, les touristes européens et asiatiques et, bientôt, ceux d'Amérique du Sud, ont remplacé ceux des autres provinces canadiennes dont le nombre a fondu du tiers depuis cinq ans. Crise économique, climat politique: toutes les raisons sont bonnes pour expliquer cette perte annuelle de 100 000 visiteurs.

Près de six millions de touristes visitent annuellement la région de Québec dont quatre millions vont coucher une nuit ou deux à l'hôtel et 1,8 million qui ne font que des excursions de moins de 24 heures.

Côté congrès, les perspectives sont encourageantes: Québec est la troisième ville préférée sur les six qui se battent pour obtenir les grands congrès (Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec).

L'ambition de Pierre Labrie est que les statistiques redeviennent de qu'elles étaient et que le tourisme d'affaires reprenne 30 % du marché. Présentement, le tourisme d'agrément compte pour 85 % tandis que les congrès n'amènent que 15 % des visiteurs.



Pierre Labrie

La CUQ pédale dans le beurre

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — Les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) ont jusqu'au 17 juin pour décider si le projet d'une piste cyclable entre Québec et Val-Bélair sera un dossier régional ou intermunicipal.

C'est donc à cette date que le conseil de la CUQ décidera s'il participe ou non à deux études, au coût maximum de 100 000 \$, sur les potentiels et le concept d'aménagement et sur les clientèles et les retombées économiques. Le ministre responsable de la région de Québec, M. Jean Rochon, a confirmé en avril qu'une somme de 50 000 \$ était réservée à même le fonds spécial de développement touristique pour financer ces études.

Le projet consiste à construire un corridor récréotouristique polyvalent qui traverserait cinq municipalités de la CUQ, soit Québec, Charlesbourg, Saint-Émile, Loretteville et Val-Bélair. Ça permettrait d'assurer la jonction avec le corridor récréatif développé par les MRC de Portneuf et de la Jacques-Cartier jusqu'à Rivière-à-Pierre.

Le projet se réaliserait sur l'emprise ferroviaire du CN que celui-ci a décidé de cesser d'exploiter et veut vendre. Le 17 décembre 1996 la CUQ a adopté une résolution de contrôle intérimaire pour protéger l'intégrité de cette emprise ferroviaire et demandait au ministère des Transports du Québec (MTQ) de s'en porter acquiescent.

La question qui s'est posée hier de façon brutale est la suivante: la CUQ veut-elle se donner un réseau cyclable régional?

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, a rappelé que le gouvernement s'apprête à transférer pour 500 millions \$ de responsabilités aux municipalités. « Il faudra faire des choix judicieux ». La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a abondé dans le même sens: il lui semble exagéré de mettre 50 000 \$ dans des études sur un seul tronçon d'un réseau cyclable. « Si l'étude coûte 100 000 \$, imaginez ce qu'il en coûtera pour aménager la piste! »

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, s'est dit « ouvert » à ce que la CUQ mette de l'argent dans le projet, mais alors les 100 000 \$ devront servir à revoir tout le plan régional. Car la CUQ a déjà approuvé un projet de piste cyclable régionale qui demanderait à être révisé.

M. Langlois reconnaît que ce tronçon est important pour le réseau régional.

Mais la CUQ peut-elle vraiment se lancer dans l'exploitation d'un réseau régional? M. Langlois rappelle qu'il a déjà refusé l'offre du MTQ qui voulait lui céder la piste cyclable qui longe le fleuve dans les limites de Beauport.

Exagéré de mettre 50 000 \$ dans des études

Formation gratuite! Inscrivez-vous

PAYABLE EN 98

OUVERT 7 JOURS

200 MHz INTEL

quantité limitée

chipset intel triton II 256 k caché

32 mo RAM EDO

Disque rigide 2.1 GIGA • Moniteur 15 po SVGA

Carte vidéo 64 Bits 3D 2 mo EDO • CD ROM 16X

Windows 95 FR CD • Clavier fr. Win 95

Souris et tapis

Carte de son 16 bits compatible Sound Blaster

Haut-parleurs 60 watts

Seulement **1888\$** ou 76,75/m*

Imprimante jet d'encre couleur **199\$**

sélectronic

LE LEADER EN INFORMATIQUE

600, Belvédère, 1 (888) 687-4545

Succursale Place de la cité (porte n° 5) 658-4535

ASSEMBLÉE NATIONALE

DIMANCHE 1er JUIN 1997

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

Dans le cadre du week-end de la capitale, ne manquez pas de visiter l'Hôtel du Parlement et venez y apprécier la fine table du restaurant Le Parlementaire qui sera exceptionnellement ouvert pour cette journée de

11 h 30 à 14 h 30 buffet chaud et froid et jusqu'à 16 h 30 café, thé et pâtisseries

Réervations Téléphone: 643-6640 Télécopieur: 643-6378

Instructeur d'aérobic, aime les sports, la bonne nourriture plein air. Recherche sportive musclée, avec enthousiasme. Salon vous abste...

Homme de 40 ans, vélos pour circuler. Venez faire partager une belle vie. Aimer les plages et le soleil. Vive le dis...

Jeune femme non mus...

Publicité

Le golf de Neufchâtel revient sur le tapis

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC—Les négociations entre un promoteur de golf et la Fédération des caisses populaires Desjardins pour la réalisation d'un terrain de golf et la construction de 900 unités de logement dans le secteur Neufchâtel se poursuivent toujours et pourraient aboutir bientôt.

C'est ce que pense le conseiller de Lebourgneuf et président de la commission d'urbanisme, M. Bruno Maltais, qui

ne se fait pas trop d'illusions toutefois. Car il prend la peine d'ajouter: «Ça peut aboutir vite, mais aussi ça peut prendre six mois. Ça pourrait même échouer.»

Voilà donc que revient à la surface un projet qui date d'il y a quatre ans et qui a connu des modifications en route.

Au début il était question d'un golf de 18 trous entre les rivières Saint-Charles et Duberger, au sud de l'avenue Chauveau, et un développement résidentiel de... 2350 unités de logement. En 1995 le projet est réapparu, mais avec 900 unités de logement.

Le promoteur du golf est un certain M. Sauvé, de Blainville, tandis que la Fédération réaliserait la construction des unités d'habitation.

Le projet a subi des modifications mais pas au point où 60% de la superficie du parc Chauveau serait utilisée pour le golf et que les abords de la rivière Saint-Charles seraient privatisés, comme le laisse entendre dans un communiqué le conseiller indépendant de Saint-Roch, M. Réjean Lemoine.

C'est toujours 30% du parc qui serait consacré au terrain de golf et les rives

de la rivière Saint-Charles demeureront publiques et ne feront pas partie du bail emphytéotique de 65 ans, en vertu duquel les exploitants du golf paieront un loyer annuel de 53 000\$, indexés selon l'indice d'inflation.

M. Maltais reconnaît qu'il s'agit d'un très gros projet et que le marché et l'économie actuels peuvent être un handicap à sa réalisation. Mais, ajoute-t-il, «si on ne réussit pas là, on ne réussira jamais», faisant remarquer que le promoteur du golf semble avoir de l'argent et que ce serait difficile d'avoir mieux

pour réaliser un développement résidentiel que la Fédération des caisses populaires Desjardins.

Il précise que la Ville s'assurera d'une garantie d'exécution de la part du promoteur du golf et verra à passer un contrat «tricoté serré» avec la Fédération.

La dernière fois que le projet a avorté, c'était dû en partie aux pressions de propriétaires de golf auprès des banques, menaçant de ne pas rembourser leurs prêts si elles avançaient de l'argent pour le projet au parc Chauveau.

TRAVERSE QUÉBEC-LÉVIS

Les députés de la région doivent se réveiller

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

■ LÉVIS — Les députés de la grande région de Québec et y compris Jean Garon doivent prendre exemple sur leurs collègues du bout de Sorel et intervenir pour le maintien du service de nuit à la Traverse Québec-Lévis.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le président du syndicat des travailleurs de la Traverse Québec-Lévis (CSN), Luc Desjardins.

«Le député de Lévis, faute de pouvoir réaliser son rêve de construire un tunnel entre les deux rives à la hauteur de Beaumont, devrait pour le moment revenir à des considérations plus réalistes et s'engager plus fermement qu'il l'a fait jusqu'à date pour maintenir le service de nuit. Il devrait, de surcroît, prendre exemple des députés de la région de Sorel qui ne se sont pas satisfaits de la décision de la STQ et du ministre des Transports. Le syndicat souhaite même que l'ensemble des députés de la grande région de Québec saisissent l'occasion qui leur est présentée et réclament du ministre des Transports qu'il fasse preuve de la même souplesse dont il a fait preuve pour la population de Sorel-Saint-Ignace et ce, en toute équité pour les usagers de la Traverse Québec-Lévis», a indiqué M. Desjardins.

Lundi, flanqués d'un cadre de la Société des traversiers, le ministre Sylvain Simard et son collègue député Gilles Baril ont fait savoir que des négociations portant sur une coupure de service ont porté fruit, en l'occurrence

la réduction des activités de l'un des deux traversiers Sorel-Saint-Ignace-Loyola. C'est-à-dire que la STQ aura, en fin de compte, fait volte-face et offert aux populations des deux rives un horaire allongé pour la saison estivale 1997.

«En réduisant de moitié la coupure annoncée le 20 mars, le ministre des Transports a ni plus ni moins coupé la poire en deux. Il a ainsi pris en considération le mécontentement exprimé les usagers de la traverse qui n'acceptaient pas la décision de la STQ de réduire l'utilisation du deuxième navire. La pression des usagers, conjuguée à celle du syndicat, a ainsi permis à la population de conserver un service qu'il estime essentiel», a noté le chef syndical.

A Sorel-Saint-Ignace, comme à Québec-Lévis il y a un mois, des manifestants étaient descendus dans la rue pour illustrer leur mécontentement de façon musclée.

La prochaine ronde pourrait intervenir au cœur de l'été, les syndicats CSN représentant des groupes de travailleurs des traversiers de Québec-Lévis, Matane-Godbout et Sorel-Saint-Ignace ayant le mandat de déclencher des grèves «au moment opportun».

Emploi: Lalande pense aux jeunes

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC—La base du programme du Progrès civique (PC) de Québec, dont le chef est M. Georges Lalande, tournera autour de la création d'emplois, du développement économique.

M. Lalande a dévoilé au SOLEIL une proposition en quatre volets pour aider les jeunes à se trouver un emploi.

Le premier volet consiste en un stage rémunéré de trois ou quatre mois à la Ville, dans les secteurs où une expertise particulière est nécessaire. Ce pourrait être des étudiants en droit, en architecture, en urbanisme, en techniques policières ou des étudiants dans les métiers de soudeur, menuisier, peintre, mécanicien.

Ces stages à la Ville se feraient en période scolaire et devraient stimuler les jeunes dans leurs études. La Ville découvrirait des jeunes capables d'assurer une relève, explique M. Lalande.

Le deuxième volet, c'est une modification de ce qui existe. C'est le «passport études-travail» et a trait aux emplois d'été à la Ville. Présentement, il y a une rotation aux deux ans. M. Lalande suggère, sans que ce soit automatique, que les jeunes de 18 ans et plus soient engagés jusqu'à trois étés consécutifs, soit l'équivalent de la durée d'un cours professionnel au secondaire, au CÉGEP ou pour l'obtention d'un baccalauréat universitaire. Comme aujourd'hui, la première année du programme le choix des candidats serait fait au hasard.



Le chef du PC, Georges Lalande

Le volet trois verrait à la mise sur pied d'un deuxième fichier de services professionnels, celui-ci étant réservé aux nouvelles entreprises en démarrage. L'inscription au fichier serait gratuite pour les trois premières années et serait limitée aux entreprises mises sur pied par des jeunes de moins de 30 ans et dont une majorité des employés auraient moins de 30 ans. M. Lalande dit que lors de l'octroi de divers contrats de service professionnel, la Ville consulterait spécifiquement le fichier professionnels pour les jeunes entreprises à tous les trois ou quatre contrats dans un même champ d'activités.

Le dernier volet de la proposition, c'est le soutien aux jeunes entreprises, aux incubateurs d'entreprises existantes et au démarrage de nouvelles entreprises dont les propriétaires et une majorité des employés ont moins de 30 ans. Le CRÉCQ oeuvre déjà dans ce domaine, reconnaît M. Lalande mais «on y donnerait un plus grand support».

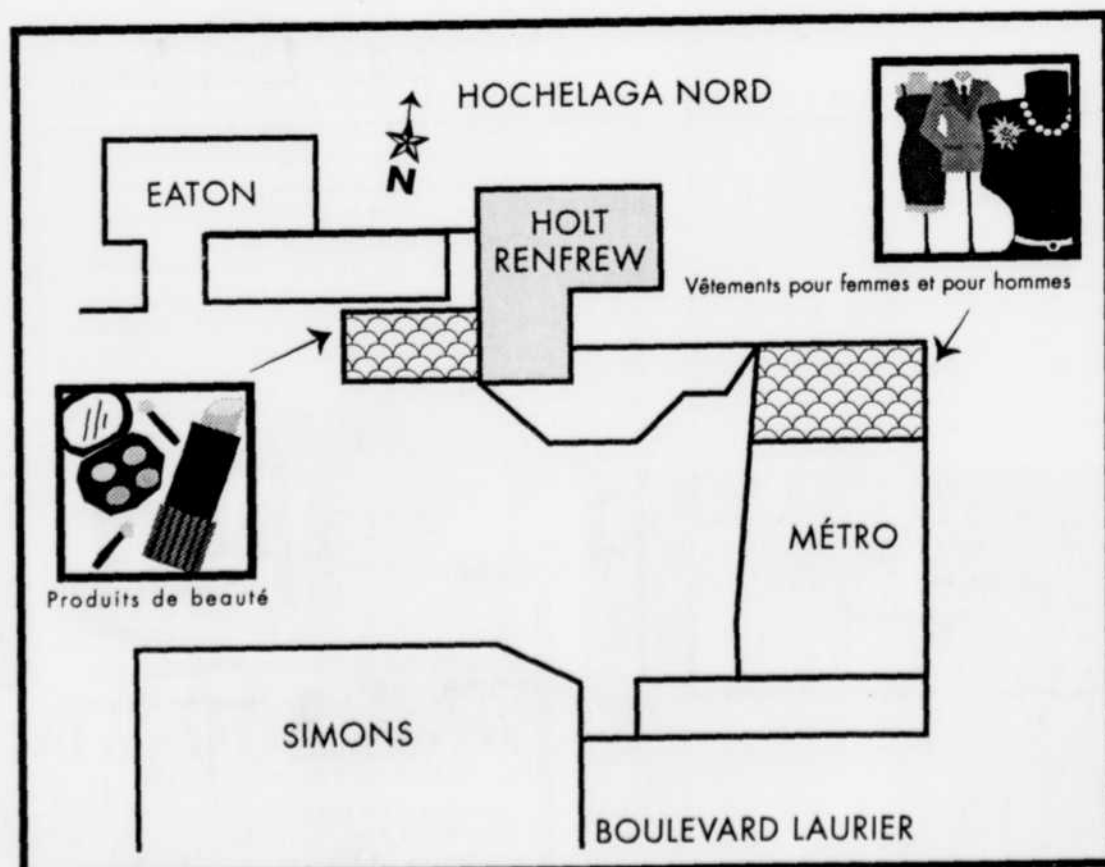


18 ans et



«Donnez du sang»
Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

RÉDUCTIONS DE 50 %*
ET PLUS !
LES CRÉATIONS DES
GRANDS NOMS
DE LA MODE
À PETITS PRIX... POUR
QUELQUE TEMPS
SEULEMENT
AU SITE TEMPORAIRE
DU MAGASIN
HOLT RENFREW !



*À l'exception des articles Mondri et Jaeger dont les prix sont réduits de 30 %.

Plus vaste, plus chic... dès août 1997

HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy (418) 656-6783

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997



Gilles Duceppe et ses deux prédécesseurs à la tête du Bloc, Lucien Bouchard et Michel Gauthier.

Charest au pilori

Bouchard casse du bois sur le dos du chef du PC

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC- Le chef conservateur, Jean Charest, n'a ni le courage ni la franchise de dénoncer ceux qui veulent découper le territoire québécois, a affirmé hier le premier ministre Lucien Bouchard, venu appuyer la campagne électorale du Bloc québécois.

Une foule de 600 partisans a longuement applaudi M. Bouchard, qui a durement dénoncé celui qui chauffe le Bloc québécois dans les sondages. Cette assemblée d'importance dans la dernière semaine réunissait sur la même tribune MM. Bouchard, Gilles Duceppe, chef du Bloc et Michel Gauthier, député de Roberval, et toute une brochette de ministres péquistes.

M. Bouchard a d'abord ridiculisé la déclaration du premier ministre, Jean Chrétien, qui refuserait de reconnaître un OUI, quelque soit la question posée, mais il a réservé ses meilleurs coups à son ancien collègue, Jean Charest.

Qualifiant de « grave et pernicieux » le débat sur la partition du Québec, M. Bouchard a demandé à voix haute « si nous savons ce que pense Jean Chrétien, on ne sait pas ce que pense Jean Charest. Il refuse de répondre. Dénoncez-vous ou non les partitionnistes? Il ne répond pas. C'est le trou noir. M. Charest êtes-vous pour ou contre la partition? C'est une question claire celle-là. Il n'a pas le courage, la franchise de répondre. C'est un test de démocratie, un test de leadership ».

Sur sa lancée, M. Bouchard a souligné que le chef du PC doit aussi répondre de son équipe, des « 28 poteaux plantés avant les élections » et des déclarations de l'ex-général Lewis McKenzie, « dont le rêve le plus cher est de voir l'armée américaine envahir le Québec ».

À quelques jours du scrutin, le premier ministre du Québec a lancé un appel au vote à tous les souverainistes et à tous ceux qui veulent défendre la démocratie. « Les fédéralistes ont misé sur le fait que les souverainistes n'iraient pas voter,

en raison d'une certaine fatigue, un ennui. Nous savons maintenant que les souverainistes et les démocrates iront voter. Nous irons voter mes amis ».

Auparavant, M. Bouchard avait qualifié d'« illégitime » et de « ridicule » la position de M. Chrétien sur le refus d'une majorité simple lors d'un référendum. Cela signifie, selon lui, qu'il faudrait que la France et la Suède quittent l'union européenne (52%), que Terre-Neuve se retire du Canada (52%).

Il a rangé Jean Chrétien au rang des « adversaires de la démocratie ».

ON EST CAPABLES

Pour sa part, le chef du Bloc a profité lui aussi de la déclaration de Jean Chrétien pour donner du mordant à sa campagne.

« Avez-vous déjà pensé à ce que serait une question écrite par Jean Chrétien? Avec un sujet, un verbe et un complément, et peut-être une virgule. Ils pourraient nous dire, après ça, que le monde a pas compris la question. Ça on est sûr que le monde n'aurait pas compris une question écrite par Jean Chrétien. »

Il a répété, comme il l'avait fait la veille, que Lucien Bouchard a sauvé son honneur dans l'échec du lac Meech, contrairement à Jean Charest.

Soulignons que le chef bloquiste a terminé son discours sur une appel à la souveraineté en reprenant un vieux thème du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN): « On est capable ».

De son côté, Michel Gauthier a soutenu que le peuple s'est interrogé, à bon droit, sur l'utilité du Bloc à Ottawa durant cette campagne, mais qu'il a décidé d'appuyer à nouveau un parti qui l'a défendu avec fierté. « On a défendu chèrement la peau du Québec », de tonner M. Gauthier.

Mentionnons que le chef bloquiste a passé la journée d'hier dans la région. En matinée, il a visité le centre de formation Louis-Joliet avant de se permettre un second bain de foule, cette-fois-ci sur la rue Cartier. Aux deux endroits M. Duceppe a reçu un accueil assez sympathique.

Chrétien tire à boulets rouges sur Manning

JOEL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

VANCOUVER, C.-B. — Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, est devenu l'homme à abattre aux yeux du premier ministre Jean Chrétien. Le chef libéral estime que son adversaire réformiste, qui mène une campagne anti-Québec sans précédent, constitue une aussi grande menace pour l'unité nationale que le Bloc québécois.

Depuis quelques jours, Jean Chrétien multiplie ainsi les attaques virulentes contre Preston Manning tout en épargnant de façon manifeste le chef du Parti conservateur, Jean Charest.

De fait, le premier ministre n'évoque presque plus le nom du chef conservateur depuis que le Parti réformiste a lancé sa dernière campagne publicitaire télévisée, dans laquelle il met Jean Chrétien et Jean Charest dans le même camp que Lucien Bouchard et Gilles Duceppe.



Une cinquantaine de manifestants attendaient Jean Chrétien, à Vancouver, et criaient leur colère contre les coupes libérales en matière de santé, la promesse non tenue de créer des garderies et le sort réservé aux femmes. Il y a eu quelques bousculades, mais le premier ministre a pu monter sur scène avec la protection de ses gardes du corps.

Des stratégies libérales ont déjà exprimé au SOLEIL, la semaine dernière, leur crainte de voir les attaques de Preston Manning contre le Québec raviver la flamme souverainiste dans la Belle Province. Ils ont aussi ouvertement souhaité que les conservateurs de Jean Charest supplantent les réformistes afin d'obtenir le statut d'opposition officielle à la Chambre des communes.

Jean Chrétien a lui-même confirmé ces craintes en affirmant hier que le chef réformiste « fait partie du problème de l'unité nationale ». Il a indiqué que le Bloc québécois utilise déjà les déclarations controversées de Preston Manning dans l'espoir de faire rentrer au bercail les nationalistes séduits par le chef conservateur, Jean Charest.

Le chef libéral a utilisé un autre récent exemple où le chef du Parti réformiste a souligné les origines québécoises de l'avocat Yves Fortier, nommé par Ottawa afin de négocier une solution au différend de la pêche au saumon entre la Colombie-Britannique et les États-Unis.

Dans une entrevue télévisée accordée à BCTV, lundi, le chef réformiste a insinué que M. Fortier était incapable de défendre adéquatement les intérêts de la province parce qu'il est originaire du Québec. « Je crois qu'il faudrait un autre négociateur, quelqu'un qui est plus sensible aux besoins de la Colombie-Britannique », a déclaré M. Manning.

Aux yeux de Jean Chrétien, voilà un autre exemple probant d'intolérance et d'exclusion du chef réformiste. « Oui il fait partie du problème de l'unité nationale. Regardez ce qu'il vient de dire au sujet de Yves Fortier encore une fois. (...) Cela divise le pays. Il ne faut pas juger la qualité d'une personne à partir de l'endroit où il vient. C'est faire appel à ce qu'il y a de plus sombre chez les citoyens », a déclaré le chef libéral.

M. Chrétien a ajouté que le gouvernement fédéral avait embauché l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations unies, non pas parce qu'il est un ami personnel, mais parce qu'il est « un bon avocat ».

Yves Fortier défend aussi la cause du gouvernement Chrétien devant la Cour suprême du Canada relativement à la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec.

« C'est un nouveau niveau plus bas. Il creuse toujours plus bas. Il s'amuse dans cela tandis que moi je veux un débat d'un plus haut niveau », a encore dit Jean Chrétien au sujet des tactiques de Preston Manning.

Devant près d'un millier de partisans réunis dans le quartier chinois de Vancouver, Jean Chrétien a d'ailleurs relevé les enjeux de la campagne en disant que les électeurs de la Colombie-Britannique pouvaient régler le problème de l'unité nationale en faisant élire des députés libéraux.

Cette province est un bastion du Parti réformiste qui a fait élire 24 des 32 députés au dernier scrutin. Les libéraux ont récolté six sièges et le NPD seulement deux.

« Je veux que la Colombie-Britannique élise des députés qui feront partie de la solution et non pas du problème. Je connais les gens ici et je sais qu'ils veulent continuer à construire ensemble le pays », a-t-il déclaré sous les applaudissements nourris de ses partisans.

TimeOut



TIMEOUT et CADBURY marque de commerce et marque déposée utilisées en vertu d'une licence



C'est dans ces moments-là qu'il vous faut une **TimeOut**, la NOUVELLE tablette-gaufrette avec une vague chocolatée.

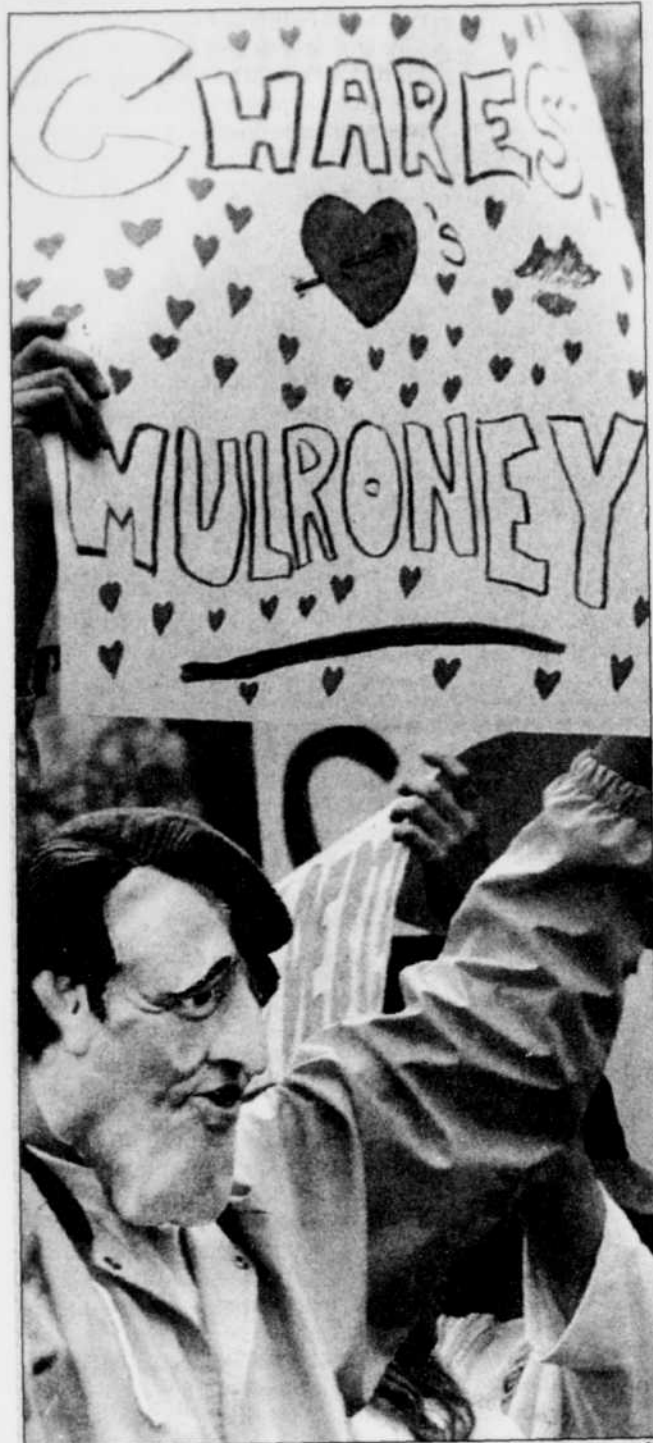
www.cadbury.chocolate.ca/timeout



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Charest s'explique sur ses rapports avec Mulroney

« C'est la pire sorte de politique »



Un électeur s'est chargé de rappeler à Jean Charest ses liens avec Brian Mulroney, dimanche, à Belleville, en Ontario.

■ SYDNEY, N.-E. (PC) — L'ombre de Brian Mulroney planait sur la campagne électorale du Parti conservateur, hier.

Mais Jean Charest a défendu sa relation avec l'impopulaire ex-premier ministre, accueillant les questions sur ce sujet avec désinvolture.

« C'est la pire sorte de politique, a-t-il déclaré à l'issue d'une activité électorale à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Ce ne sont que des étiquettes, cela ne traite pas des vrais enjeux. »

M. Charest a été mal cité dans un texte de la chroniqueuse Lysiane Gagnon, du quotidien montréalais *La Presse*, qui lui faisait dire qu'il avait « un rapport père-fils » avec Brian Mulroney.

Lysiane Gagnon s'est excusée pour ce qu'elle a admis être une erreur.

Malgré l'incident, M. Charest dit n'avoir rien à cacher en ce qui a trait à ses sentiments envers son ancien chef. « Il n'y a pas de confusion en ce qui me concerne, a-t-il déclaré à Sydney. J'ai une très bonne relation avec lui et tous les précédents chefs du parti et je leur parle de temps en temps. » M. Charest n'a pas nié qu'il téléphonait à M. Mulroney et a admis dans l'entrevue de *La Presse* qu'il appréciait les conseils de l'ex-premier ministre. « Brian et Mila nous ont beaucoup aidés, Michèle et moi, à nous préparer à la campagne. Ils nous ont donné toutes sortes de conseils utiles. Brian a toujours insisté sur l'importance de la famille. »

M. Charest a été ministre dans le cabinet de Brian Mulroney, qui a été premier ministre de 1984 à 1993.

Les conservateurs ont été décimés aux dernières élections. Eux qui dirigeaient un gouvernement majoritaire n'ont conservé que deux sièges aux Communes, principalement à cause de l'impopularité de M. Mulroney dans le Canada anglais.

Le chef réformiste Preston Manning rappelle souvent à ses auditoires l'appui de M. Charest à M. Mulroney, pour tenter de discréditer son rival.

LES ORDRES D'OTTAWA

Plus tôt hier, à Dartmouth, M. Charest a poursuivi ses attaques contre les premiers ministres libéraux du Canada atlantique. Les Brian Tobin (Terre-Neuve), Frank McKenna (Nouveau-Brunswick) et John Savage (Nouvelle-Écosse) avaient fait front commun lundi pour dénoncer le programme conservateur en matière de soins de santé.

« Depuis trois ans, ils prennent leurs ordres du bureau-chef à Ottawa », a soutenu M. Charest.

« Brian et Mila nous ont beaucoup aidé à nous préparer »



Preston Manning a été chaudement accueilli hier en Colombie-Britannique.

UNITÉ NATIONALE

Manning propose une « discussion de cuisine »

ABBOTSFORD, C.-B. (PC) — Preston Manning s'en est tenu à ses thèmes familiaux, hier, en Colombie-Britannique.

Après avoir brièvement évoqué ses propositions visant à rendre le système judiciaire plus sévère à l'endroit des criminels, le leader du Parti réformiste s'est attardé au thème de l'unité nationale.

Les Canadiens peuvent voter pour de vieux partis fédéralistes qui n'ont aucune vision d'un nouveau Canada uni, ou ils peuvent choisir le Parti réformiste, qui veut conduire le Canada dans un XXI^e siècle « positif », a dit M. Manning, devant environ 1500 personnes. Il avait été accueilli à son arrivée par une vingtaine de manifestants scandant des slogans qui dénonçaient son parti comme sexiste, raciste et antihomosexuel.

Plus tôt, M. Manning a réclamé l'organisation d'une conférence fédérale-provinciale pour restructurer la Confédération. Conférence à laquelle il participerait, ainsi que le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et des représentants des autres partis fédéralistes, et qui devrait se tenir avant le prochain référendum québécois sur l'indépendance, a-t-il suggéré.

« Il n'est pas nécessaire d'avoir des pourparlers constitutionnels. Ce serait plutôt une discussion du genre qu'on a autour de la table de cuisine familiale. »

M. Manning a également remis en question le choix du négociateur en chef canadien dans le dossier du saumon du Pacifique, M^{re} Yves Fortier, un Québécois d'origine. « Nous pensons qu'il y a de la place pour un autre négociateur, peut-être quelqu'un qui servirait davantage sensible aux intérêts de la Colombie-Britannique », a-t-il affirmé.

M^{ME} MANNING RÉPOND À CHRÉTIEN

Par ailleurs, la mère de M. Manning, Muriel Manning, a reproché au premier ministre Jean Chrétien de s'être servi du nom de son mari décédé, qui fut premier ministre de l'Alberta, pour attaquer son fils.

« M. Chrétien est-il si désespéré qu'il lui faille chercher de l'appui jusque dans la tombe ? » a-t-elle écrit dans une lettre au *Calgary Herald*. Elle réagissait à des commentaires émis la semaine dernière par M. Chrétien dans le cadre de sa campagne électorale. Commentant les messages télévisés du Parti réformiste dénigrant les politiciens issus du Québec, M. Chrétien avait affirmé que M. Manning père n'aurait pas été fier de son fils. Selon M^{me} Manning, son défunt mari a justement, à plusieurs reprises, exprimé le souhait que le reste du Canada puisse avoir son mot à dire sur l'unité nationale, et que cette question ne soit pas laissée seulement entre les mains de politiciens issus du Québec.

Le chef réformiste dénonce le choix d'un Québécois pour négocier dans la guerre du saumon

0%
Pas de paiement
Pas d'intérêt
Pas de frais d'administration
Durant 90 jours
Avec approbation de crédit
pour les achats de \$250 ou plus.
Demandez les détails au vendeur.

IBM
Business Partner
Retailer

intel
inside
pentium®

IBM®

Carte de son
16 Bits

Moniteur
SVGA IBM de
14"

Plus de 30
logiciels dont
Windows 95

Enceintes
stéréo de 30 W

Souris à
2 boutons

Disque dur
de 1,2 Go

Mémoire vive
de 16 Mo

Faxmodem
de 28,8/14,4
Kb/s

CD-ROM
6X
(en moy.)

Microphone

Prix d'ensemble comprenant le moniteur SVGA IBM de 14"

1999⁰⁰
2514452/60

Expire le 31 mai 1997

R

RadioShack®

Vous avez des questions. Nous avons les réponses.®



DEMANDEZ LA VÔTRE! La carte de crédit RadioShack vous permet de faire des achats importants sans délai. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques ou photographiques. Vous trouverez dans les pages blanches le magasin ou détaillant RadioShack le plus près de chez vous.

®Marque de commerce de Tandy Corporation (USA) dont InterTAN Inc. est un utilisateur agréé. Piles, bandes, CD, disquettes ou accessoires non fournis, sauf mention contraire.

Système d'exploitation	Productivité	Internet
Microsoft Windows 95	Lotus SmartSuite '96 Microsoft Works 4.0 Quicken SE	America Online (Essai) CompuServe (Essai) IBM Internet Connection 180/180 Internet (Essai) Prodigy Internet (Essai)
Ludiciels Windows Entertainment Pack	Microsoft Encarta '96 Microsoft Plus! Wall Street Money Personal Image	
Utilitaires multimédia MPEG Plein écran Carte de son Mwave	Netscape Navigator 2.0 • Garantie limitée Échange Express de 3 ans • Certains logiciels en anglais seulement	

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Un traité international désastreux pour l'emploi

McDonough accuse les libéraux de négocier en secret une telle entente



Alexa McDonough était à Toronto, hier matin.

MICHAEL MACDONALD
Presse canadienne

■ TORONTO — Le Canada pourrait bien être privé des moyens nécessaires à la sauvegarde des emplois au pays en vertu d'un traité international à la rédaction duquel participe le gouvernement libéral, soutient Alexa McDonough.

Le chef du NDP, qui tente désespérément de faire porter sur les emplois un débat électoral obnubilé par l'unité nationale, a en effet révélé hier la teneur d'un accord multilatéral sur les investissements qui fait actuellement l'objet de négociations secrètes à Paris et dont elle a obtenu copie.

Mme McDonough a expliqué que cette entente obligerait le Canada et au moins une douzaine d'autres pays à accorder le même traitement tant aux investisseurs étrangers qu'aux investisseurs locaux.

« Ce n'est donc pas étonnant que les libéraux préfèrent changer de sujets, a-t-elle lancé à des partisans réunis hier dans un centre communautaire de Toronto. Nous n'en pouvons plus de vous entendre changer de sujets. Pourquoi ne pas plutôt changer de

boulot? (...) Les Canadiens (...) ne veulent plus de ces tractations secrètes. »

Cela signifie que les gouvernements canadiens ne pourraient plus proposer aucun programme de protection d'emploi s'appuyant sur des subventions ou des dégrèvements fiscaux.

Du coup, les permis de pêche commerciale ne seraient plus l'apanage des seuls Canadiens et rien ne pourrait plus empêcher la prise de contrôle de sociétés canadiennes par des investisseurs étrangers, prédit le NDP.

Cette entente, négociée dans le cadre d'une réforme des règles du commerce international, aura des conséquences énormes pour les Canadiens, soutient Alexa McDonough, mais les libéraux ont tout fait pour en préserver le secret.

Sa portée est telle qu'elle pourrait même invalider, par exemple, la Loi Helms-Burton, adoptée par le Congrès américain et destinée à pénaliser les entreprises canadiennes et étrangères faisant affaires à Cuba.

Malgré ses efforts pour éviter de parler du Québec, Mme McDonough a admis qu'il est presque impossible de ne pas évoquer le dossier de l'unité nationale. « Je ne tenterais pas de vous faire croire que je n'ai pas été quelque peu frustrée, a-t-elle déclaré. Mais je ne suis pas aussi découragée que vous pouvez le penser. »

Plus tôt, le chef néo-démocrate a en effet plongé tête baissée dans le débat national en accusant les libéraux « d'alimenter le séparatisme au Québec en faisant écho aux idées du Parti réformiste ».

En s'abrant dans les dépenses publiques, les libéraux ont déjoué les réformistes en adoptant ni plus ni moins leur programme, a dit Mme McDonough. Mais les compressions massives dans les paiements de transfert destinés à l'éducation et aux soins de santé ont nourri la colère au Québec et nourri le séparatisme, selon elle.

Les
retraités
de Singer
doutent de
Pettigrew

MONTRÉAL (PC) — Le porte-parole des retraités de Singer, Robert Châteauneuf, se demande ces jours-ci si le ministre fédéral Pierre Pettigrew n'a pas cherché à gagner du temps pour éviter que leur réclamation de 5 millions \$ adressée au gouvernement fédéral soit discutée au cours de la présente campagne électorale.

Dans un communiqué émis hier, M. Châteauneuf rappelle que le ministre Pettigrew a récemment mandaté deux avocats pour rencontrer ceux du groupe des retraités de Singer. Cette rencontre s'est tenue le 3 avril.

C'est alors que les avocats fédéraux auraient demandé de leur donner du temps et de ne pas alerter les médias avant le 31 mai 1997. « À ce moment, les avocats du fédéral connaissent la date des élections, mais pas nous. M. Pettigrew, nous pensons que ce « fair play » n'est pas à votre honneur en ce début de carrière », écrit M. Châteauneuf.

Les retraités de Singer reprochent aux fonctionnaires fédéraux de ne pas avoir assumé leurs responsabilités, de 1946 à 1964, quant à la surveillance des surplus de la caisse de leur retraite.

La police collective avec l'État fédéral, de 1946 à 1964, stipulait que les surplus de la caisse de retraite devaient aller à chaque participant, signale M. Châteauneuf. Or, ils auraient été remis à l'employeur, ajoute-t-il.

Alors que la demande initiale des retraités de Singer visait à récupérer 8,2 millions \$ du fédéral, ils se disent maintenant prêts à se contenter de la moitié pour fermer le dossier.

RÉSULTATS
RÉFÉRENDARELarose rabroue
Chrétien

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Conférencier à l'ouverture du 42e congrès de la Fédération de la métallurgie, hier à Trois-Rivières, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérard Larose, a dénoncé les récentes déclarations du premier ministre fédéral Jean Chrétien sur la reconnaissance des résultats d'un prochain référendum.

« Ce n'est pas seulement anti-démocratique, mais c'est carrément anti-québécois. En tenant de tels propos, Chrétien ne s'attaque pas aux séparatistes ou aux souverainistes. Il s'en prend directement au peuple québécois dont il nie l'existence, les droits et le pouvoir de disposer de leur avenir », a lancé M. Larose. « On a connu ça dans l'histoire des gens qui défendaient les dominateurs. On appelait ça des nègres blancs d'Amérique. C'est grave et c'est inacceptable. »

M. Larose a par ailleurs prévenu que l'installation d'une opposition officielle qui serait plus à droite que le gouvernement de Jean Chrétien aurait des répercussions graves pour le Québec.

TANT QU'À LE FAIRE...
FAITES-LE BIEN.

Si vous possédez une voiture, un camion ou une mini-fourgonnette Chrysler, nous savons exactement quoi faire pour que votre véhicule roule longtemps. Alors, laissez-nous le traiter aux petits soins grâce à notre Service Cinq étoiles Chrysler.

Vidange d'huile et
remplacement du filtre

19⁹⁹\$
Taxes en sus.
Frais en sus pour moteurs
diesel et véhicules importés.

- Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler
- « PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER! »
- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, des pneus, des phares et feux

Inspection
tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$
Taxes en sus.

C'est le moment de préparer votre voiture pour le printemps! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit :

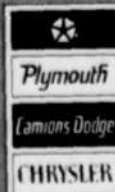
- Permutation des quatre pneus
- Vérification des freins avant et arrière
- Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Vérification du niveau d'antigel
- Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur, du ventilateur débrayable/ventilateur électrique

- Vérification et réglage des courroies d'entraînement du moteur
- Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
- Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares et nettoyage des bornes
- Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et timonerie de direction
- Essai routier et rapport des résultats

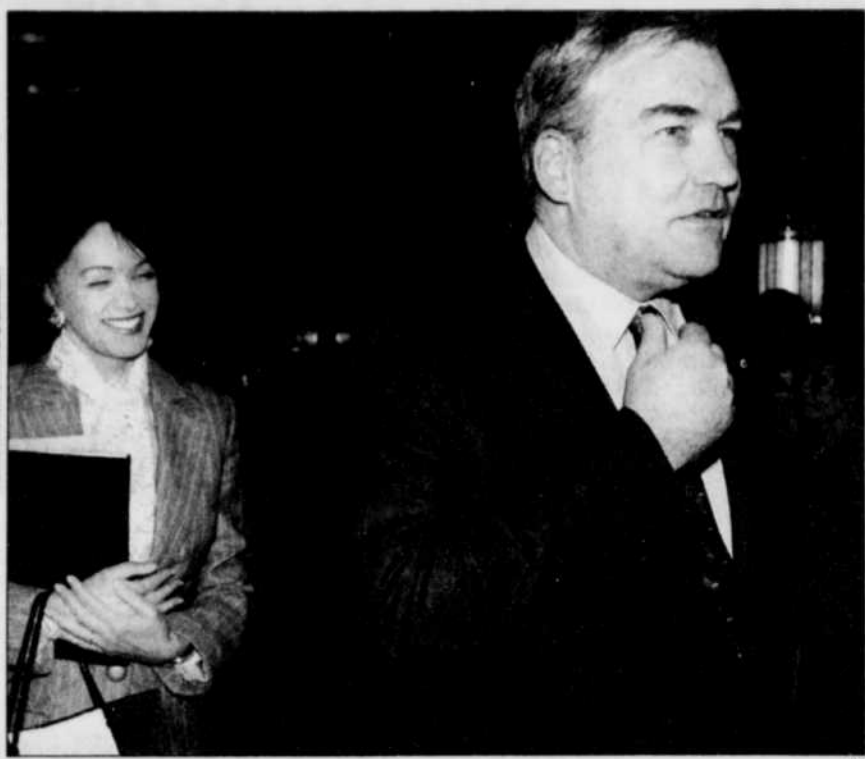
★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar
★ Service et commodité ★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels



DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.
CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997



Le magnat de la presse Conrad Black et son épouse Barbara Amiel, lors de l'assemblée annuelle d'Hollinger, hier, à Toronto.

Pas assez partitionnistes Black semonce les médias

■ TORONTO (PC) — Le magnat de la presse Conrad Black reproche à certains des principaux médias du pays de ne pas reconnaître que la meilleure façon de saper le mouvement indépendantiste québécois est de faire savoir clairement que si le Canada peut être divisé, alors le Québec peut l'être aussi.

À moins d'une semaine du scrutin, il existe un fort courant d'appui à la partition d'un Québec souverain, qui permettrait aux régions pro-fédéralistes de la province de continuer à faire partie du Canada, a déclaré M. Black, hier.

Ce qu'il a appelé «l'establishment suprême» des médias canadiens ne reflète pas ce courant d'idée, illustré par un sondage mené pour sa chaîne de journaux, Southam. M. Black contrôle plus de la moitié des quotidiens du pays.

En faisant l'autruche, les médias qui contrôlent en bonne partie la formation de l'opinion publique au pays empêchent les Canadiens de savoir à quel point les Canadiens tiennent à préserver leur pays, a dit M. Black, qui a des racines au Québec, et qui partage son temps entre le Canada et Londres.

Il a reproché à la Société Radio-Canada et au *Toronto Star*, le quotidien au plus fort tirage au pays, de n'avoir pas diffusé les résultats du sondage et ajoutait que celui-ci avait à peine été mentionné dans le *Globe and Mail* et le *Financial Post*.

L'éditeur du *Toronto Star*, John Honderich, a souligné que son journal

a publié des reportages sur le mouvement pour la partition du Québec, et ne publie pas des sondages qu'il ne commande pas. Tenter d'insinuer que le sondage aurait été écarté des pages du journal pour des raisons politiques n'est que balivernes, et Conrad Black le sait, a-t-il ajouté.

Le sondage, mené auprès de 2500 Canadiens, indique que 87 % des Canadiens hors du Québec et 50 % des Québécois sont d'accord pour reconnaître le droit de régions du Québec de voter dans un référendum sur leur maintien au sein du Canada.

Le sondage constate aussi que 53 % des Canadiens hors Québec jugent que le gouvernement fédéral a le droit de recourir à la force, si nécessaire, pour empêcher la séparation du Québec.

Mettre davantage l'accent sur la partition est la meilleure façon de montrer aux Québécois que la séparation ne se fera pas sans douleur, a insisté M. Black après l'assemblée annuelle de son groupe de presse Hollinger.

Aucun leader souverainiste ne peut répliquer à cela, a assuré M. Black en entrevue.

53 % des Canadiens hors Québec en faveur de l'usage de la force, si nécessaire, pour empêcher la séparation

Au-dessus de la mêlée



Rod Falk et Aron Yedersger effectuent une petite démonstration de lévitation lors d'une conférence de presse du Parti de la loi naturelle, hier, à Winnipeg. La formation politique prône la lévitation comme moyen de réduire le taux de criminalité au pays, ainsi que le nombre d'accidents. L'histoire ne dit pas si cette méthode est susceptible de faire lever les intentions de vote à la faveur de ses candidats. Le parti est représenté dans plus du tiers des circonscriptions canadiennes.

PROJECTION DES SIÈGES PAR RÉGION

Résultats établis à partir du sondage Ekos réalisé du 22 au 25 mai 1997. Les chiffres entre parenthèses représentent les résultats obtenus à partir du sondage Angus Reid réalisé du 5 au 8 mai 1997

PARTIS	MARITIMES	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	ALBERTA	C.B./T.N.O.	CANADA	% du vote
Parti libéral	24 (23)	25 (27)	103 (103)	2 (13)	5 (7)	7 (9)	166 (182)	38% (42%)
Parti conservateur	7 (9)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	10 (12)	21% (19%)
Parti réformiste	0 (0)	0 (0)	0 (0)	9 (9)	21 (19)	28 (25)	58 (53)	18% (18%)
NPD	1 (0)	0 (0)	0 (0)	17 (6)	0 (0)	2 (3)	20 (9)	11% (11%)
Autres	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	2% (1%)
Bloc québécois	0 (0)	47 (44)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	47 (44)	10% (9%)
Total des députés	32 (32)	75 (75)	103 (103)	28 (28)	26 (26)	37 (37)	301 (301)	

TABLEAU, LE SOLEIL

PROJECTIONS DE PIERRE DROUILLY

Le Bloc sauve la mise Les conservateurs devraient se contenter de 10 sièges

GUY BENJAMIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Bloc québécois a effectué une légère remontée, ce qui devrait lui permettre de faire élire 47 députés. Mais la hausse de popularité du Parti réformiste est encore plus grande, de sorte que son statut d'opposition officielle est assuré avec 58 députés.

Les projections électorales du professeur Pierre Drouilly, de l'Université du Québec à Montréal, mises à jour hier, montrent une perte de popularité du Parti libéral, qui fera élire 166 députés au pays, et du Parti conservateur, qui devrait se contenter de 10 élus. Le NPD est en hausse, avec 20 représentants aux Communes.

Le Groupe de recherches sur l'opinion publique, dont fait partie le professeur Drouilly, réalise, à partir de sondages, des projections électorales depuis près de 20 ans. Le modèle de projections permet d'obtenir un taux de réussite de l'ordre de 90 %.

Les données mises à jour hier sont le résultat de l'analyse du sondage mené par les Associés de recherche Ekos, entre le 22 et le 25 mai. Quelque 3000 adultes canadiens furent interviewés, dont 970 Québécois. C'est la deuxième fois que le professeur Drouilly se compromet dans des projections depuis le début de la campagne électorale, la première fois au début du mois en se basant sur un sondage Angus Reid.

Le statut d'opposition officielle au Parti réformiste

La première fois, les projections accordaient 182 sièges au parti de Jean Chrétien, contre 166 cette fois-ci. Entre les deux projections, les conservateurs perdent deux députés, passant de 12 à 10 au pays, mais restent à trois au Québec. Les réformistes font un gain de cinq élus passant de 53 à 58, et le NPD progresse à 20 élus, comparé à neuf au début du mois.

La remontée du Bloc québécois se traduit par une possibilité de 47 élus, trois de plus que lors de la première projection, cela malgré les problèmes éprouvés en campagne électorale. «Le Bloc peut compter sur des alliés sûrs comme Jean Chrétien et Preston Manning», commente le professeur Drouilly.

PROJECTION DU VOTE DANS 17 CIRCONSCRIPTIONS DESSERVIES PAR LE SOLEIL

NOTA BENE: le vote conservateur dans les circonscriptions d'Abitibi et Bellechasse Montmagny-Lislet demeure surévalué, notre modèle prenant en considération les résultats obtenus en 1993. Les candidatures prestigieuses dans ces circonscriptions lors de l'élection fédérale de 1993 introduisent donc un biais de la projection. Près de la moitié des appuis de 1993 du candidat indépendant de la Beauce ont été accordés au PLC et l'autre moitié au PC. Nous avons réparti les électeurs discrets non pas proportionnellement mais en attribuant le tiers de ceux-ci au BQ, la moitié au PLC et un peu plus du sixième au PC. Cette méthode apparaît, selon nous, plus réaliste.

PLC: PARTI LIBÉRAL DU CANADA PC: PARTI CONSERVATEUR BQ: BLOC QUÉBÉCOIS
NPD: NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

CIRCONSCRIPTIONS EN %	PLC	PC	BQ	NPD
BEAUCE	35,9	35,0	28,0	0,5
BEAUPORT-MONTMORENCY ORLÉANS	16,8	34,2	44,6	1,4
BELLECHASSE MONTMAGNY-LISLET	21,8	44,8	31,5	0,9
CHARLESBOURG	25,0	24,5	46,1	1,3
CHARLEVOIX	21,5	29,5	47,9	0,9
FRONTENAC-MÉGANTIC	25,9	26,9	43,8	0,8
GASPÉ-BONAVENTURE ÎLES-DE-LA-MADELEINE	43,0	24,0	31,7	0,6
KAMOURASKA-RIV.-DU-LOUP-TÉMISCOUATA	25,3	31,1	40,7	0,9
LÉVIS	24,3	25,7	47,6	1,2
LOTBINIÈRE	29,3	26,2	42,6	1,0
LOUIS-HÉBERT	28,1	25,8	43,0	0,9
MANICOUAGAN	22,0	33,4	43,6	0,9
MATAPÉDIA-MATANE	35,4	25,4	37,4	0,6
PORTNEUF	25,3	25,2	41,5	0,9
QUÉBEC	29,4	23,7	41,8	1,3
QUÉBEC-EST	27,1	22,7	45,9	1,1
RIMOUSKI	27,4	22,4	47,0	0,5

TABLEAU, LE SOLEIL

ly, pour expliquer la légère remontée du vote souverainiste.

LA BEAUCE LIBÉRALE

Dans les 17 circonscriptions du territoire de couverture du SOLEIL, le Groupe de recherches sur l'opinion publique corrige son tir dans deux cas. En Beauce, la victoire du candidat libéral est prévue, et non plus celle de l'indépendante Lili Weemen.

La première projection tenait compte du vote de 1993, qu'importe la renommée de celui qui avait attiré ce vote. Cette fois, les futurologues prennent en considération que la candidate indépendante n'a pas la même renommée que Gilles Bernier. Ils répartissent les votes indépendants à parts égales entre les libéraux et les conservateurs.

tissent les votes indépendants à parts égales entre les libéraux et les conservateurs.

La première projection accordait une victoire serrée au candidat libéral dans Matapédia-Matane, grâce à un avantage de 2,8 % dans les intentions de vote. Selon la nouvelle projection, la victoire reviendrait au Bloc québécois, par une majorité de 2 %. Dans Gaspé-Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, la victoire est toujours accordée aux libéraux, tandis que dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-Lislet, la projection ne change pas, une victoire conservatrice est à l'horizon. Le Bloc célébrera la victoire dans les 13 autres comtés.

SONDAGE REUTER

La majorité libérale en danger

OTTAWA (Reuter-PC) — Les libéraux fédéraux perdent des appuis, même dans leur château-fort ontarien, et pourraient se retrouver avec une majorité réduite le soir du 2 juin, indiquent les résultats d'un sondage Reuter rendu public hier.

Si on se base sur cette enquête, troisième d'une série de quatre sondages quotidiens menés pour le compte de l'agence de presse Reuter par la firme Zogby International, on peut même se demander si les libéraux du premier ministre Jean Chrétien conserveront une majorité parlementaire.

Un gouvernement minoritaire est chose possible, mais il est encore trop tôt pour le savoir, commentait le sondeur, John Zogby. «M. Chrétien va sans doute l'emporter, mais pourrait devoir se contenter d'un pouvoir grandement diminué au cours d'un second mandat.»

Aux élections de 1993, les libéraux avaient été élus dans 177 des 295 circonscriptions, avec 41 % des voix.

Le plus récent sondage, mené entre le 24 et le 26 mai, attribue aux libéraux 40,7 % des intentions de vote. Leur avance sur les conservateurs, en

deuxième position, est ramenée à 18,7 points.

Les précédents sondages, divulgués lundi, plaçaient l'avance libérale à 21,6 points, tandis que les résultats de dimanche situaient cet écart à 23,6 points. Au début de mai, un sondage Reuter donnait aux libéraux une avance de 31,4 points sur les conservateurs.

Les résultats du sondage d'hier accordent aux conservateurs de Jean Charest 22 % de l'appui des électeurs ayant fait leur choix, contre 18,8 % aux réformistes de Preston Manning et 9,3 % aux néo-démocrates d'Alexa McDonough. Le Bloc québécois se maintient à 6,3 % des intentions de vote à l'échelle nationale.

Les électeurs indécis représentent 28,6 % des personnes interrogées, soit un peu moins que les 32,6 % de lundi. Toujours selon ce sondage, les libéraux dominent toujours l'Ontario mais pour la première fois, leurs appuis sont tombés sous la barre des 50 %.

Ce sondage compte une marge d'erreur n'excédant pas 3 %, 19 fois sur 20.

Le sondage Reuter-Zogby reflète les conclusions d'une autre consultation pancanadienne.

EKOS RESEARCH

Effectuée entre jeudi et dimanche, ce sondage rendue publique hier par le quotidien *The Globe and Mail*. Elles laissent aussi entrevoir une majorité libérale réduite. Effectué par Ekos Research Associates, ce sondage attribue aux libéraux 38 % des intentions de vote, contre 21,2 % aux conservateurs, 18 % au Parti réformiste, 11 % au Nouveau Parti démocratique et 10 % au Bloc québécois.

Les sondeurs de la firme Ekos jugent également possible l'élection d'un gouvernement minoritaire. Il suffirait que les appuis aux libéraux continuent de fléchir, disent-ils. Dans ce cas, la marge d'erreur n'excède pas 1,8 %, 19 fois sur 20.

Le dernier gouvernement minoritaire au pays remonte à 1979, quand le leader conservateur Joe Clark a défait les libéraux de Pierre Trudeau. Le gouvernement Clark n'a gardé le pouvoir que neuf mois.

Une première: l'appui à Chrétien sous la barre des 50 % en Ontario

Pas de honte à parler français

Bouchard rappelle «l'affaire» des visiteurs allemands

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard estime qu'il ne faut pas avoir honte de s'exprimer en français au Québec, même avec des investisseurs allemands.

Dans un échange à saveur économique avec l'opposition traitant des emplois pour les jeunes, M. Bouchard a ramené sur le tapis la controverse soulevée par l'affaire des investisseurs allemands reçus en français par un haut fonctionnaire des Relations internationales, il y a deux semaines.

«J'ai vu cette espèce d'intensité, d'effervescence, a-t-il déclaré, qu'on a tenté de faire naître à la suite de cet épisode où un fonctionnaire du Québec a parlé français quand il a rencontré des visiteurs allemands.

L'INTOLÉRANCE

«Il y a là une forme d'intolérance incroyable, a-t-il poursuivi. Il y a une sorte de honte de la langue française, une sorte d'oubli que la langue française est une grande langue internationale et qu'en Europe, les Allemands, sont habitués à entendre parler le français. Donc, nous, qui avons la chance de parler français au Québec, est-ce qu'on va se cacher et s'empêcher de le faire quand on rencontre des Allemands?»

Le vice-premier ministre Bernard Landry, qui s'était déjà porté à la défense de son haut fonctionnaire la semaine dernière, d'autant plus qu'il était accompagné par un interprète, a lui aussi relancé le débat en affirmant que la majorité des 14 000 jeunes qui quittent le Québec pour trouver des emplois ailleurs au Canada le font surtout parce qu'ils sont incapables de s'exprimer en français.

«Personne, a-t-il affirmé, ne veut que les jeunes, quel que soit leur horizon linguistique, ne quittent le Québec, mais il est entendu qu'un jeune, dans le Québec contemporain, qui ne parle pas la langue du lieu, vit un problème que nous avons tous le devoir, des deux côtés de la Chambre, d'aider à régler.»

RACKET D'AUTOS

Le Revenu n'a pas peur des Indiens... ni des Blancs

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre délégué au Revenu, Roger Bertrand, n'a peur ni des concessionnaires d'automobiles ni des autochtones. L'enquête de son ministère sur le racket de gros véhicules, qui a privé le Québec de revenus de 12,5 millions \$ en 18 mois, se veut tout simplement juste envers tout le monde.

«Absolument pas! Je n'ai ni peur des autochtones, ni peur des Blancs! J'essaie de gérer le plus équitablement possible en toute justice pour l'ensemble des Québécois», déclare le ministre Bertrand qui réagissait, hier, à la manchette du SOLEIL de samedi révélant que 2500 véhicules de luxe vendus hors taxes à des Indiens se sont retrouvés en Europe de l'Est via des intermédiaires qui les ont revendus à des exportateurs. «Ce qui est inacceptable dans ce dossier-là, c'est que le ministère du Revenu doit rembourser aux exportateurs des taxes qu'il n'a jamais perçues», déplore le député de Portneuf délégué au Revenu.

QUI GAGNE QUOI?

Pour l'instant, la mécanique du racket semble encore obscure. «L'intermédiaire verse-t-il une ristourne à l'autochtone? Garde-t-il les taxes pour lui ou les partage-t-il avec l'exportateur?» s'interroge le ministre qui explique que les règles fiscales applicables à chaque acteur du réseau doivent être clarifiées avant de décider de l'action à prendre.

Jusqu'ici en effet, seuls les concessionnaires d'automobiles ont écopé. Des avis de cotisation totalisant plus de 3 millions \$ ont été expédiés à quelque 70 d'entre eux, dont une demi-douzaine de la région de Québec. La facture, dans certains cas, dépasserait les 100 000 \$.

À l'inverse, les autochtones n'ont pas encore été inquiétés. «Non, aucun d'eux n'a encore reçu d'avis de cotisation, a confirmé l'attachée de presse du ministre, Roxane Gutzeit Godbout. L'enquête en est là.»

Mais leur tour approcherait. «Après les concessionnaires, nos enquêteurs vont s'intéresser aux autochtones, puis aux intermédiaires et aux exportateurs. S'il y a lieu de les cotiser une fois la preuve montée, on va le faire», promet M. Ber-

trand qui précise que l'autochtone qui vend «x» véhicules dans une année risque de se voir réclamer l'équivalent des taxes non perçues.

Le maillon à la fois le plus onéreux et le plus insaisissable du réseau pour le gouvernement québécois demeure l'intermédiaire. «Nous connaissons l'identité de la plupart de ces gens-là. Nous sommes capables de les retrouver. Là n'est pas le problème, avoue le député-ministre. Mais ce sont des personnes insolubles qu'on ne peut pas cotiser parce ce qu'elles ne sont pas en mesure de payer.»

Le ministre Bertrand s'est, par ailleurs, montré étonné de l'attitude de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ) qui a promis la guerre à Revenu Québec si les avis de cotisation envoyés à ses membres n'étaient pas retirés.

«La sortie de la Corporation m'a un peu surpris, a-t-il confessé. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les concessionnaires et les discussions allaient bon train. Un certain moment, la cotisation a été suspendue pour leur donner une chance de produire de nouvelles preuves. Le processus n'a repris qu'après de ceux qui n'ont pas réussi à démontrer que la personne à qui ils avaient vendu était bel et bien un autochtone et que le véhicule avait bel et bien été livré sur une réserve.»

«L'utilisation que l'Indien fait de son automobile n'entre pas en considération au stade de la vérification auprès des concessionnaires», corrige le ministre, contredisant ainsi le président-directeur général de la CCAQ, Me Jacques Béchard, qui affirme que Revenu Québec exige des concessionnaires qu'ils connaissent l'usage auquel est destiné le véhicule.

DEUX MILLIARDS \$ AU NOIR

Le ministre délégué au Revenu situe autour de 2 milliards \$ les pertes que fait encourir chaque année au Trésor québécois l'économie clandestine. «Comparées à ce chiffre, les pertes de 12 millions \$ attribuables au racket d'automobiles sont relativement minces, constate-t-il. Mais c'est l'addition de montants comme ça qui nous a permis de récupérer 240 millions \$ en 1995 et 220 millions \$ en 1996. Comme il n'y a pas de petites économies, il n'y a pas de petits revenus», estime-t-il.



Roger Bertrand

LUTTE À L'ÉVASION FISCALE

Québec prévoit collecter 10 M\$

QUÉBEC (PC) — C'est au moins 10 millions \$ que le ministère du Revenu compte récupérer par sa dernière opération de lutte contre l'évasion fiscale.

«On ne saura exactement le montant qu'au terme des expériences pilotes que nous effectuons», a déclaré hier le ministre du Revenu, Roger Bertrand, à sa sortie de l'Assemblée nationale.

Le fisc a fait savoir lundi qu'il ajoutait trois cibles additionnelles dans sa lutte contre l'évasion fiscale: le taxi, la vente de véhicules d'occasion et l'entretien des édifices publics.

Le ministre Bertrand a rappelé qu'il est rentable pour le gouvernement de lutter contre ce type d'évasion fiscale. Chaque dollar investi dans cette lutte rapporte de huit à dix fois plus en impôt récupéré. De plus, M. Bertrand a justifié l'opération par le principe de l'équité: tous les contribuables doivent être égaux devant l'impôt, et en assumer leur juste part.

Rentable de lutter contre l'évasion fiscale

POUR GRADUATION ET MARIAGE

Veston décontracté styles mandarin et 4 boutons

Complet mode styles mandarin 3 et 4 boutons

Prix promotionnel 99⁹⁵



tailles: 36 à 46
Couleurs: noir, naturel et noir, naturel et kaki, beige

Prix promotionnel 139⁹⁵ taxes incluses



tailles: 36 à 46
Couleurs: noir, beige et vert



NOUVEAU PLACE FLEUR DE LYS Relocalisé près de la Banque

GALERIES CHAGNON LEVIS Centre commercial La Cinquième boul. Ste-Anne

CANARDIÈRE QUÉBEC Centre commercial La Cinquième boul. Ste-Anne

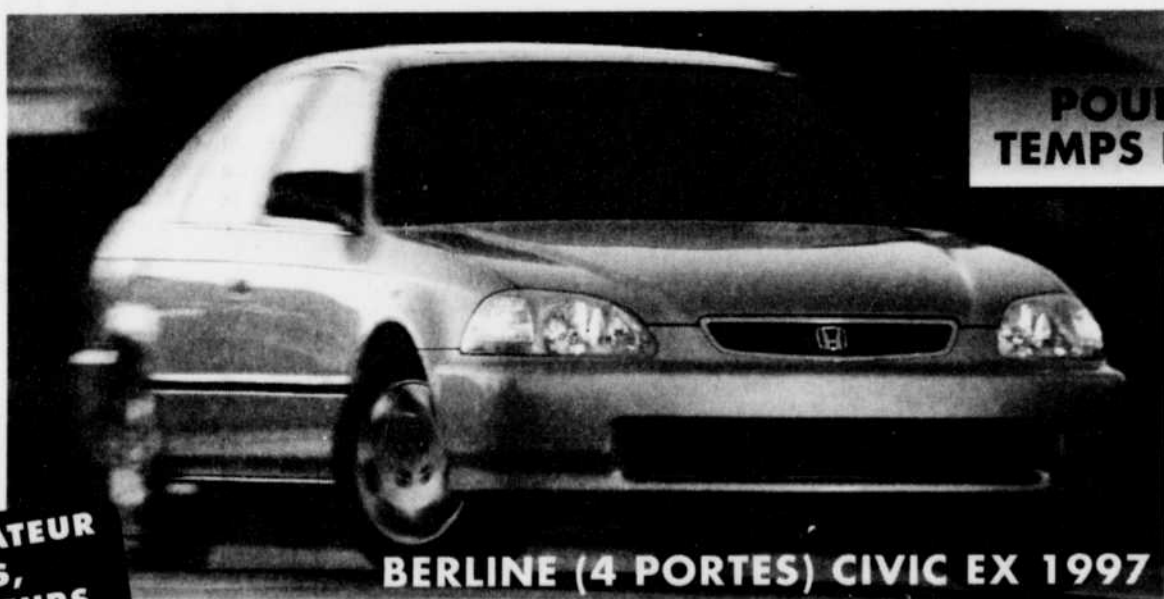
PLACE LAURIER Mail sud-ouest 2e niveau (près de la Bâie)

GALERIES DE LA CAPITALE QUÉBEC 2e niveau (entrée de la Bâie)

BERLINE SPORT

HONDA

ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE!



POUR UN TEMPS LIMITÉ!

BERLINE (4 PORTES) CIVIC EX 1997

248\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS

INCLUANT :
AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • VITRES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS • SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) • DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) ET BEAUCOUP PLUS ENCORE!

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuve. Échange ou comptant de 845 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 300 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,10\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 9197,50 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.



Québec s'entend avec ses 22 000 cadres

L'accord de principe vaut pour les secteurs public et parapublic

GILBERT LEDUC

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec et les 22 000 cadres des secteurs public et parapublic en sont finalement venus à une entente de principe sur la réduction des coûts de main-d'oeuvre.

L'entente de principe sera soumise aux différentes associations de cadres des réseaux de la santé et de l'éducation et de la fonction publique d'ici le 6 juin. La plupart des associations soumettront une recommandation d'acceptation à leurs membres, d'autres se limiteront à présenter les tenants et les aboutissants de l'entente.

En acceptant l'accord de principe, les gestionnaires échapperont du même coup à la coupe salariale de 6% imposée par la loi 104.

Pour le porte-parole de l'Interassociation des cadres, Jean Perron, qui est aussi le directeur général de l'Association des cadres des collèges du Québec, l'entente de principe est « intéressante », mais pas nécessairement « généreuse » pour les gestionnaires.

« Il faut se rappeler que, depuis les sept dernières années, la contribution des cadres au redressement des finances publiques (gels salariaux, réduction de l'effectif, etc.) a dépassé les 900 millions \$ », a noté M. Perron en soulignant

que la nouvelle contribution des cadres à la réduction des coûts de main-d'oeuvre allait coûter 91 millions \$ aux gestionnaires de l'État.

Selon le vice-président général de l'Association des gestionnaires de la fonction publique et parapublique du Québec, Jacques Paquet, l'accord de principe prévoit l'utilisation d'une partie des surplus des régimes de retraite des cadres, 75 millions \$, pour financer un programme de mises à la retraite. Ainsi, l'objectif est de rayer de la carte 1320 postes de cadres d'ici la fin du mois de septembre et contrairement à ce qu'il va arriver du côté des postes syndiqués, il n'y aura pas ou très peu de remplacement. « Les cadres devront alors prendre les bouchées doubles. »

En contrepartie, le gouvernement accorde aux cadres les mêmes augmentations salariales prévues aux conventions collectives des syndiqués. La majoration salariale de 1% du 1er janvier ne sera cependant accordée qu'en avril 1998. L'augmentation de 1998 sera accordée, comme prévu, le 1er janvier 1999.

De plus, les cadres ont obtenu de l'employeur le déblocage dans les échelles salariales. La progression annuelle dans les échelles a été réintroduite à partir du 1er avril 1997.

Les cadres ont vainement tenté d'obtenir que l'on accorde la rétroactivité dans les progressions salariales pour les années 1995 et 1996.

Les cadres échappent à la coupe salariale de 6%



Un employé de Pêches et Océans Canada garde à l'oeil un des quatre bateaux de pêche américains saisis par Ottawa au large de la Colombie-Britannique.

NÉGOCIATIONS SUR LE SAUMON

Les États-Unis se retirent

Les pêcheurs américains condamnés chacun à 300 \$ d'amende

PORT HARDY (PC) — Le département d'État des États-Unis a suspendu, hier, les pourparlers avec le Canada sur la pêche au saumon du Pacifique, quelques heures après que le ministère canadien des Pêches ait saisi un quatrième chalutier américain.

Dans une déclaration faite à Washington, le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns, a déclaré que les saisies avaient « créé une atmosphère inamicale pour la réalisation de tout progrès dans ces pourparlers et compliquaient les efforts en vue d'en arriver à une solution ».

Les capitaines des trois premiers bateaux saisis depuis dimanche ont pour leur part été condamnés à des amendes individuelles de 300 \$, hier, en cour provinciale à Port Hardy.

« Quelqu'un a simplement attisé le feu sous vos pieds, messieurs, et vous n'êtes que des pions », a déclaré le juge Brian Sanderson aux trois capitaines.

Ceux-ci ont été arrêtés en vertu d'une nouvelle réglementation les obligeant à rembarquer leur équipement de pêche lorsqu'ils entrent dans les eaux canadiennes.

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

Pauline Marois entend maintenir le cap

Le chassé-croisé entre francophones et anglophones laisse la ministre de marbre

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les critiques des francophones sur le redécoupage de la carte scolaire et celles des anglophones sur leur droit de vote n'amèneront pas la ministre de l'Éducation à ralentir la marche pour la création de commissions scolaires linguistiques.

Hier, à la suspension des travaux de la commission parlementaire examinant le projet de loi 109, la ministre québécoise Pauline Marois a indiqué que ses échéanciers et ses objectifs demeurent les mêmes. De plus, a-t-elle laissé entendre, la période de consultation sur les fusions de commissions scolaires ne sera pas prolongée au-delà de la date déjà fixée au 2 juin. Mme Marois n'entend apporter que des « ajustements » à sa proposition.

L'abolition de la confessionnalité est chose classée pour elle. Quelques groupes, parmi la vingtaine entendue, ont bien attaqué cet aspect du projet, mais Mme Marois juge qu'il s'agit d'une opposition marginale.

En entrevue, elle a reconnu que certains groupes se disent bousculés par

l'exercice. « Le monde de l'éducation en est un qui résiste viscéralement aux changements parce qu'il touche « nos enfants », a-t-elle expliqué, une remarque adressée à l'ensemble des acteurs.

« C'est rare qu'en éducation, les gens ne se sentent pas bousculés, même quand on parle d'un changement à venir dans trois ans. Or, ça fait 35 ans qu'on parle de commissions scolaires linguistiques (en remplacement de l'actuelle formule basée sur l'appartenance religieuse). Pour la première fois, nous avons des chances de réussite. »

Les différents groupes entendus — et certaines attaques de l'opposition libérale — ont convaincu Mme Marois d'apporter certains changements.



La ministre Pauline Marois.

« Oui, il y a des aberrations. Oui, il y a des moyens de les résoudre. »

Ainsi, des corrections seront apportées pour empêcher que des élèves soient contraints de changer d'écoles, de parcourir de grandes distances ou de perdre des services spéciaux à la suite du redécoupage du territoire scolaire, a-t-elle suggéré. Par contre,

Mme Marois se montre impuissante à empêcher une des « aberrations » dénoncées à Québec: Vanier devra quitter temporairement la CECQ — la Commission des écoles catholiques de Québec — si Ottawa n'apporte pas un changement constitutionnel qui garantisse la confessionnalité des écoles à Québec et Montréal.

Mme Marois pourrait cependant changer de cap sur un point, le droit de vote. Sa proposition législative avance que seuls les anglophones répondant aux critères de la loi 101 auront le droit de participer au scrutin des commissions scolaires linguistiques anglophones.

Le critique du Parti libéral, François Ouimet, a indiqué à quelques reprises

que les groupements anglophones font la distinction entre le droit d'inscrire les enfants à l'école et celui d'élire des commissaires. La loi 101 pour l'inscription dans les institutions anglaises n'est pas remise en cause, dit M. Ouimet. Mais, reprend-il, les

anglophones revendiquent le statu quo pour voter dans la commission scolaire de leur choix.

« Ça les agace, a admis Mme Marois. Nous voulions qu'ils aient plus de contrôle sur leurs institutions. Pour l'instant, j'écoute », a avancé Mme Marois, en se gardant bien de promettre quoi que ce soit.

Hier, la Fédération des comités de parents de la province a illustré les attentes différentes entre anglophones et francophones. Le président Gary Stronach a soulevé des objections sur la taille des futures commissions scolaires. D'après lui, cela fera obstacle à la participation des parents, nuira à la qualité des services et même rendra inéquitable le système de prêts et bourses.

Son mémoire précise aussi que les parents anglophones ont tenu à manifester de l'inquiétude, quant au droit de vote. Une inquiétude qui n'est pas partagée par les francophones, a glissé M. Stronach.

QUÉBEC SUR INTERNET

Front commun des députés du PQ et du PLQ

On devrait pouvoir consulter les documents publics gratuitement

QUÉBEC (PC) — Des députés péquistes et libéraux jugent « inconcevable » que des frais soient exigés pour consulter les lois et les règlements du Québec sur Internet.

En conséquence, ils recommandent au gouvernement d'étudier la possibilité de renoncer à exiger des redevances pour la consultation sur inforoute de documents publics.

Cette recommandation a été formulée unanimement par tous les députés, péquistes et libéraux, membres de la commission parlementaire de la Culture, qui se sont donnés en juin 1995 le mandat d'étudier les enjeux de l'inforoute pour le Québec. Le rapport de la commission a été rendu public hier.

Québec a décidé récemment d'imposer des frais pour les internautes qui consultaient les textes de lois et les règlements diffusés sur le site Internet de l'Assemblée nationale ou du gouvernement du Québec.

« Il semble inconcevable à plusieurs que des frais importants soient exigés pour consulter sur Internet les lois et les règlements du Québec. Dans un État de droit, où tout citoyen a le devoir de connaître la loi, ne revient-il pas au gouvernement de diffuser le plus largement possible l'information pertinente? », peut-on lire dans le rapport.

Le président de la commission parlementaire, Jean Garon, député péquiste de Lévis, a rendu publiques 42 autres recommandations que les députés membres soumettent au gouvernement.

Plusieurs d'entre elles visent à accroître le contenu en langue française de l'autoroute de l'information, notamment par l'entremise du Fonds spécial de 60 millions \$ créé par le gouvernement du Québec. Une recommandation invite le gouvernement québécois à « former des alliances avec d'autres communautés linguistiques afin de faire la promotion des langues nationales sur l'inforoute ».



AUJOURD'HUI À QUÉBEC. DEMAIN À MONTRÉAL.

Et toujours, un bon lit douillet à la fin de la journée ! Car, si le Québec est une ressource inépuisable en matière de talents, la tournée des festivals culturels peut parfois s'avérer une activité des plus épuisantes. Voilà pourquoi, le soir venu, il n'y a rien de tel qu'une chambre confortable, tranquille et bien située pour refaire le plein d'énergie. C'est exactement ce que nous avons à offrir.

Dans tous nos établissements, vous retrouverez toujours la même formule. Confort, calme, qualité et accueil chaleureux. Satisfaction garantie. Rien de plus, rien de moins !

Pas étonnant que des milliers de Québécois séjournent chaque été dans nos 40 établissements répartis à la grandeur du Québec. Après tout, nous sommes le plus grand réseau hôtelier au pays !

Le réseau de tout repos

Peu importe vos projets de loisirs ou de vacances cet été, réservez votre chambre ou votre suite avant de partir !



Téléphonez dès maintenant au

1 800 BO-REVS

(1 800 267-3837)

Tarifs spéciaux pour groupes

Dès le 1er juin 1997, vous pourriez GAGNER une Ford Windstar ! Pour les détails à la réception des établissements participants.



Littérature et culture du Québec scrutées par les Russes

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

QUÉBEC — La culture québécoise franchit de nouvelles frontières. À compter de septembre, un Centre Moscou-Québec s'installera à côté du Centre Suède-Russie dans le bâtiment central de l'Université d'État des sciences humaines de Russie, non loin de la Place Rouge. Il s'agit du premier centre de recherche russe consacré à l'étude de la littérature du Québec et à sa culture populaire.

L'ouverture de ce centre a été officialisée, hier, au Domaine Cataract, par la remise d'un chèque de 25 000 \$ du ministère des Relations internationales à la représentante de l'Université d'État des sciences humaines de Russie, Irena Karapetians.

DÉBUT DES TRAVAUX

«Ce premier montant de 25 000 \$ va permettre le démarrage des travaux. Il sera suivi d'une deuxième tranche de 25 000 \$ pour l'achat d'ouvrages sur le Québec et la tenue d'activités scientifiques», a précisé le directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions de l'université Laval (CELAT), Laurier Turgeon.

Le Centre Moscou-Québec sera prêt à accueillir ses premiers étudiants russes dès septembre. Le séminaire, qui regroupera une vingtaine de candidats à la maîtrise et au doctorat, portera sur le thème «La sémiologie de la culture dans l'univers des pays russophones et francophone de l'Amérique du Nord». De plus, un colloque international sera organisé sur le même thème en collaboration avec le CELAT au tournant de 1998.

Le directeur Laurier Turgeon précise que le Centre Moscou-Québec couronne cinq années d'échanges entre l'université Laval et l'Université d'État des sciences humaines de Russie qui vont en s'intensifiant. «Depuis 1994, une quinzaine de nos étudiants sont allés à Moscou, certains pour apprendre le russe, d'autres pour étudier l'histoire russe.»

«Le centre va constituer un pôle à partir duquel on va pouvoir organiser nos activités. C'est un bel exemple de collaboration internationale», se réjouit le directeur du CELAT.

Selon Laurier Turgeon, la mise sur pied du Centre Moscou-Québec s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement de centres de recherche étrangers élaborée par Youri Afanassiev, recteur de l'Université d'État des sciences humaines de Russie. Jusqu'ici, la France a participé à la création du Centre Marc-Bloch, la Suède à la mise sur pied du Centre Suède-Russie et l'UNESCO à la Chaire de culturologie.

Les travaux des étudiants russes porteront sur l'histoire du Québec, de même que sur la langue et la culture québécoises.

EN BREF

Ail des bois illégal

Les agents de conservation ont saisi 188 kilogrammes d'ail des bois et 80 personnes seront accusées de cueillette d'une espèce menacée. Tel est le spectaculaire bilan des opérations menées au cours des dernières semaines par les agents de conservation du ministère de l'Environnement du Québec dans le sud de la région de l'Outaouais. C'est 10 fois plus que la quantité saisie l'an dernier. «Nous avons vraiment mis l'accent sur la mise en vigueur de la loi cette année et ça a rapporté des dividendes. Un individu n'a droit qu'à 50 bulbes d'ail des bois par année pour sa consommation personnelle, mais les personnes arrêtées en avaient bien plus que cela. Ces gens seront accusés au cours des prochaines semaines». (PC)

Reprise des relations avec l'ex-Zaïre

Le Canada reprendra bientôt ses relations diplomatiques avec l'ex-Zaïre si ce pays africain satisfait à certains exigences relativement au respect des droits de la personne. Le ministre des Affaires extérieures Lloyd Axworthy demande au président auto-proclamé de la nouvelle République démocratique du Congo, Jean-Désiré Kabila, de procéder à la formation d'un gou-

vernement ayant de larges assises populaires et à la reconstruction du pays. Le ministre désire également que l'ex-Zaïre vienne en aide aux réfugiés se trouvant sur son territoire. Le Canada a mis un terme à ses relations diplomatiques avec l'ex-Zaïre voilà quatre ans quand il est devenu évident que des réfugiés étaient massacrés sous le régime Mobutu. (PC)

Soldes
Collection
printemps

30%
à
50%

Sauf collections plein
été et marine et
blanc classique

RODIER

En exclusivité à Place Ste-Foy 656-4350
La boutique est ouverte le dimanche



Perles inséparables

Cultivez la différence en portant ces perles
liées par de l'or 14 carats.

Boucles d'oreilles, 295 \$ • Bracelet, 295 \$ • Bague, 350 \$



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR COMMANDER, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

<http://www.birks.com>

ACCORD

Édition Spéciale

INCLUANT :

- Air climatisé
- Lecteur CD haute performance, 4 haut-parleurs et antivol
- Roues en alliage (mags) de 15 pouces
- Toit ouvrant électrique vitré
- Freins à disque aux quatre roues avec ABS
- Volant gainé de cuir
- Finition intérieure de luxe à garniture bois
- Moulures de protection latérale de couleur assortie
- Régulateur de vitesse
- Vitres, serrures et rétroviseurs électriques
- Boîte automatique à 4 rapports
- Moteur 16 soupapes à injection
- Deux coussins gonflables (SRS) et beaucoup plus encore...



EN QUANTITÉ LIMITÉE!

298\$*

PAR MOIS,
LOCATION 48 MOIS OU

4,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Accord SE 1997 (modèle CD560V) neuve. Échange ou comptant de 2 000 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 13 497,50 \$ plus taxes au terme de la location. **Financement de H.C.F.I. à 4,8 % pour des termes de 24 à 60 mois, offert à l'achat de tous les modèles Accord 1997 neuves livrées d'ici le 31 mai 1997. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



RÉFORME L'UMRCQ menace de quitter

MONTRÉAL (PC) — L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) menace de quitter les chantiers de discussion mis sur pied par le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel si elle n'obtient pas, d'ici la semaine prochaine, le moratoire qu'elle réclame de Québec sur les réformes gouvernementales en cours.

LUMQ EMBARQUE

Contrairement à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'UMRCQ a accepté il y a deux semaines de participer à tous les chantiers créés par le ministre dans la foulée du déstagement de 500 millions \$ par Québec aux dépens des municipalités.

Ces chantiers doivent identifier des économies équivalentes qui pourraient être réalisées par des réductions des coûts de main-d'œuvre et des mises en commun de services. Cependant, la réunion de vendredi de l'UMRCQ a été houleuse selon sa présidente, Jacinthe Simard.

Hydro conteste la requête de Côté sur l'infiltration des sectes

L'ex-employé est insatisfait des conclusions de l'enquête interne

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Hydro-Québec contestera, le jeudi 5 juin, la demande d'un ex-employé, Michel Côté, pour un complément d'enquête sur l'infiltration des sectes à Hydro-Québec.

Michel Côté est insatisfait des conclusions d'une enquête interne menée durant un an, sur l'infiltration de sectes à Hydro-Québec et rendue publique le 19 mai. Le rapport de cette enquête dont le comité aviseur était présidé par le juge Gerald McCarthy, concluait que des employés d'Hydro-Québec avaient été la cible de « promotion de convictions à caractère ésotérique », au cours de divers cours de formation offerts par l'entreprise parapublique d'électricité.

PAROLE DE PRÉSIDENT

« Le président d'Hydro-Québec s'était engagé que le rapport traiterait des circonstances entourant mon congédiement. Le rapport est silencieux à cet égard. Le rapport ignore la moitié des

révélations que j'ai faites. Le ministre Chevrette s'était pourtant engagé à éclaircir tous ces points », dit M. Côté, pour expliquer sa demande pour un complément d'enquête. L'avocat d'Hydro-Québec et celui représentant André Mercier, le supérieur de Michel Côté à Hydro-Québec, entendent démontrer le 5 juin, que cette nouvelle requête de M. Côté est irrecevable.

Ingénieur à Hydro-Québec durant 13 ans, Michel Côté a été congédié le 18 janvier 1995, peu de temps après avoir inscrit une action en dommages de 1,3 million \$ contre son supérieur André Mercier et Hydro-Québec. M. Côté n'avait pas apprécié une « cérémonie » d'allégeance à son supérieur à laquelle il avait dû se soumettre; il soupçonnait de plus l'infiltration de sectes, tels l'Ordre du temple solaire et le mouvement Graal chez Hydro-Québec.

M. Côté a également inscrit une requête en injonction interlocutoire afin de hâter les procédures. Il a aussi inscrit une requête pour congédiement illégal auprès du Tribunal du travail.



Michel Côté

Sans travail depuis son congédiement, M. Côté a épuisé ses prestations d'assurance-emploi et vit d'aide sociale.

Les éventuels employeurs sont réticents à engager un ingénieur congédié par Hydro-Québec. M. Côté perçoit comme du harcèlement le fait qu'Hydro-Québec lui ait coupé l'électricité pour un compte impayé de 300 \$.

ENQUÊTE À LA SQ

Tous ligués contre Isabelle

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — L'hostilité des hauts gradés de la Sûreté du Québec (SQ) était tellement grande à l'égard de leur collègue Hilaire Isabelle que le commandant en chef du district de Québec, Henri Châteauevert, a cru bon leur servir une mise en garde formelle, même s'il nourrissait lui-même d'importantes réserves quant au mode d'enquête emprunté par Isabelle et ses deux confrères.

Dans son témoignage, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ, M. Châteauevert a expliqué que la plupart des 20 officiers dont il est responsable en voulaient à l'inspecteur Isabelle d'avoir rapporté par écrit les propos intimidants et menaçants que lui auraient tenus le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles André Dupré et le directeur des enquêtes sur le crime organisé Michel Arcand, lors d'une réception chez le capitaine Laurent Pichette, le 26 août 1995.

ENQUÊTE NÉCESSAIRE

Au départ, les officiers estimaient nécessaire l'enquête des inspecteurs Hilaire Isabelle, Louis Boudreaux et Bernard Arsenault même si certains critiquaient leur façon cavalière de la mener, a rapporté M. Châteauevert.

Le trio avait été mandaté par le directeur général Serge Barbeau pour enquêter sur les agissements des policiers ayant travaillé sur le dossier Matticks. Leur façon de faire avait entraîné l'arrêt des procédures après 64 jours de procès. Le climat s'est envenimé quand les officiers ont appris l'existence d'un rapport sur l'incident survenu chez Laurent Pichette.

« La majorité des officiers n'ont pas apprécié », a commenté M. Châteauevert.

Ce dernier croit également qu'il n'aurait jamais dû exister un rapport sur cet incident et que cela aurait très bien pu se régler verbalement. Comme ses officiers, M. Châteauevert y a vu une volonté de vengeance.

« Je pense que les enquêteurs (Isabelle, Boudreaux et Arsenault) avaient une intention autre que de se limiter à faire l'enquête. Je suis porté à croire que tout ce qui s'est déroulé au cours de cette enquête découle du fait que Bernard Arsenault avait une petite vengeance personnelle à l'égard du directeur général adjoint André Dupré.

« Arsenault était aux enquêtes criminelles, au même grade que Dupré. Il était peut-être appelé à devenir directeur général adjoint aux enquêtes criminelles (poste obtenu par Dupré) », a mentionné M. Châteauevert.

Quoi qu'il en soit, l'officier le plus vindicatif à l'égard de M. Isabelle était nul autre que Egide Lemay, le président de la Corporation des relations professionnelles des officiers de la Sûreté du Québec, a indiqué M. Châteauevert.

Par ailleurs, le commandant de Québec a confié aux commissaires qu'il avait rencontrés, en compagnie du commandant en chef du district de Montréal, Francis Pelletier, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, en octobre 1996, peu après le retrait du directeur général Serge Barbeau, le 18 octobre.

Les deux commandants étaient chargés de s'assurer que M. Barbeau serait remplacé par quelqu'un de la SQ.

FALARDEAU FAVORI

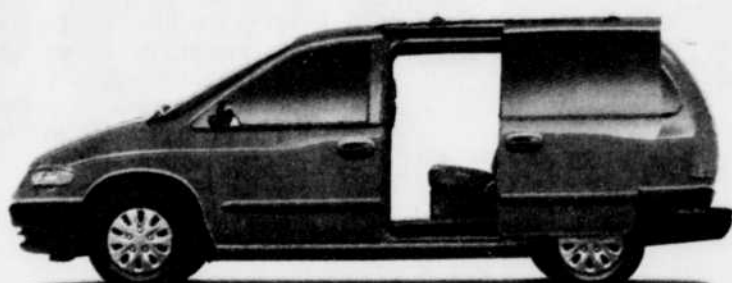
Ils favorisaient la nomination du directeur général adjoint Gilles Falardeau, celui-là même qui avait coordonné l'enquête interne des Boudreaux, Arsenault et Isabelle.

Si le ministre était tenté de recourir à l'extérieur, ils lui ont dit qu'ils préféraient qu'il ait recours à un civil plutôt qu'à un membre d'un autre corps policier, a rapporté M. Châteauevert. Le ministre Perreault a finalement nommé Guy Coulombe, un civil, le 21 novembre 1996.

La commission poursuit ses travaux aujourd'hui avec le témoignage du ministre Serge Ménard qui, au moment où il était à la Sécurité publique, a nommé Serge Barbeau au poste de directeur général de la SQ, en remplacement de Robert Lavigne.

**UNE VENTE
QUI VA CHANGER
VOTRE CONCEPTION DU
PORTE-À-PORTE!**

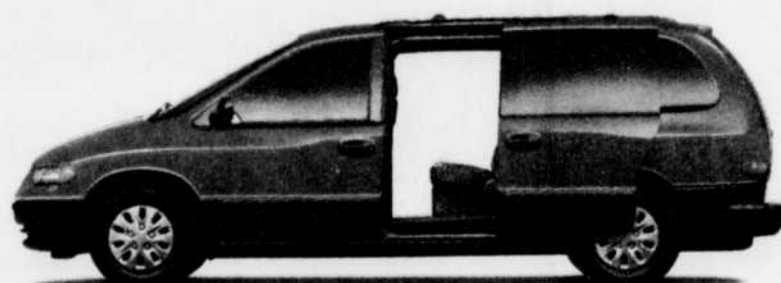
LA DEUXIÈME PORTE COULISSANTE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!



Les Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1997

238\$** 20 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 3 039 \$.



Les Dodge Grand Caravan/Plymouth Grand Voyager 1997

248\$** 21 829\$*

PAR MOIS.
LOCATION, TERME DE 30 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 2 638 \$.

L'Ensemble 24 T + GKD comprend : Deux sacs gonflables • Moteur V6 de 3 litres et 150 chevaux
• Porte coulissante côté conducteur • Climatiseur • Transmission automatique • Sièges pour 7 passagers
• Verrous à l'épreuve des enfants • Porte-bagages sur le toit • Et plus encore...

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLÔMÉS(E)

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.



Programme
d'aide pour
handicapés
physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Transport (840 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.



LE MONDE

Bébé meurt de faim et maman se fait belle

CHICAGO (AP) — Un bébé souffrant de malnutrition aiguë est mort récemment dans un institut de beauté où sa mère se faisait faire une manucure. L'autopsie a montré que le système digestif de l'enfant était vide, sans trace d'aliments.

Diana Meeks, une mère de famille de 25 ans ayant déjà cinq enfants, est accusée d'homicide involontaire. Au lieu d'emmener son fils à l'hôpital comme le lui avait ordonné le pédiatre, elle s'était rendue chez l'esthéticienne avec ses cinq enfants.

Durant l'audience, Diana Meeks n'a pas réagi quand l'avocat général, Mike Goldberg, a imputé la mort de Dontory Jordan aux mauvais traitements qu'elle lui avait infligés. Le bébé, un prématuré pesant 2,6kg à sa naissance, en mars, ne pesait plus que 1,3kg le jour de sa mort.

L'avocat général a fait savoir au juge qu'à la suite d'un examen médical, le pédiatre avait ordonné à Diana Meeks de conduire son enfant à l'hôpital, mais que celle-ci avait préféré partir faire des courses, laissant le bébé chez elle avec sa fille avant d'aller chez le manucure.

Dans le salon de beauté, une tante de l'enfant avait remarqué que le petit Dontory, emmitoufflé dans une couverture, ne bougeait pas. Des auxiliaires médicaux appelés sur place ont conduit l'enfant à l'hôpital où il a été déclaré mort.

La mère a expliqué qu'elle n'avait pas conduit son fils à l'hôpital par peur de perdre ses allocations familiales et d'être accusée de ne pas s'occuper correctement de lui.

Elle risque une peine maximale de cinq ans de prison.

Vendredi dernier, ses garçons âgés de 6, 4 et 2 ans et sa fille de 17 mois ont été placés dans des centres spécialisés.

La guerre froide enfin enterrée avec Moscou

PARIS (AFP, AP) — L'OTAN et la Russie ont enterré solennellement la guerre froide, à Paris, hier, en signant un accord historique sur leurs nouvelles relations, marquées par une annonce surprise du président russe Boris Eltsine d'un démantèlement des armes nucléaires pointées sur les alliés.

Mettant fin à 40 ans de suspicion et de méfiance, les 16 chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN et de la Russie ont signé dans la salle des fêtes du palais présidentiel de l'Élysée un « Acte fondateur », document de 16 pages après avoir négocié pendant quatre mois.

Aux termes de cet accord, destiné à atténuer les conséquences pour Moscou de l'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est, à nouveau dénoncé, hier, par Boris Eltsine, les deux parties créent un Conseil conjoint permanent pour discuter et agir ensemble dans de nombreux domaines, comme la gestion de crise.

Intervenant de manière impromptue au cours de la cérémonie, Boris Eltsine a créé la surprise en annonçant, le visage grave, sa décision de démanteler les armes nucléaires pointées vers les pays membres de l'OTAN.

« Je viens de prendre la décision de démanteler toutes les ogives nucléaires des missiles qui sont pointés sur les pays dont les dirigeants sont assis autour de cette table. Vous m'avez bien compris », a lancé le président russe, qui avait déjà prononcé son discours et qui a repris la parole après l'allocution du président américain Bill Clinton.

Si une telle décision ne peut que réjouir les membres de l'OTAN, qui voient ainsi une menace importante disparaître, elle nécessitera beaucoup de temps et d'argent pour être mise en oeuvre, notent les observateurs.

Symboliquement, elle s'inscrit en tout cas parfaitement dans le cadre des nouvelles relations positives qu'ont décidé de bâtir l'Alliance et la Russie avec leur « Acte fondateur ». Dans le document, l'OTAN souligne n'avoir aucune intention ni besoin de déployer des armes nucléaires ou des troupes en masse dans les pays européens qui vont la rejoindre.

Mais à Moscou où c'était la consternation, hier, on parle de capitulation...

Clinton témoignerait si son procès a lieu

Feu vert de la Cour suprême dans l'affaire Paula Jones

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Le président Bill Clinton pourrait être amené à témoigner si le procès que souhaite lui intenter Paula Jones pour une affaire de harcèlement sexuel alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas a bel et bien lieu.

La Cour suprême a donné à l'unanimité de ses neuf juges, hier, son feu vert à la tenue d'une instruction et d'un procès sur cette affaire avant la fin du mandat du président Clinton, début 2001. Il s'agit d'une première dans les annales présidentielles.

Les avocats de Paula Jones estimaient eux que le procès devrait avoir lieu le plus tôt possible, afin d'éviter que les témoins oublient, ou que des preuves disparaissent.

Si le procès a lieu, la Maison-Blanche devrait cependant pouvoir obtenir du juge que les dépositions du président Clinton soient tenues secrètes, comme le furent celles qu'il fit dans le cadre de Whitewater, une affaire passablement compliquée sur fonds d'investissements immobiliers dans laquelle le couple Clinton, Bill et Hillary, est mis en cause depuis des années maintenant.

Les caméras ne seraient pas admises dans un tel procès. Il serait cependant plus que compromettant pour

Clinton. Paula Jones a assuré pouvoir révéler « un signe distinctif » concernant les parties génitales de Clinton. L'avocat de la jeune femme, Joseph Cammarata, a également indiqué que d'autres personnes pourraient être amenées à témoigner sur les relations féminines de Bill Clinton qui, avant de gagner la Maison-Blanche, avait la réputation d'être un séducteur.

Paula Jones, une ancienne fonctionnaire de l'Arkansas, accuse Bill Clinton de lui avoir fait des avances sexuelles en 1991, alors qu'il était gouverneur de cet État du Sud des États-Unis. Bill Clinton assure pour sa part n'avoir jamais rencontré Paula Jones.

Cammarata a dit qu'il allait immédiatement émettre des assignations à comparaître pour le procès à venir, et notamment pour le garde qui a assuré avoir conduit Jones dans la chambre de l'hôtel où se trouvait Clinton.

La jeune femme, âgée aujourd'hui de 30 ans, réclame 700 000 \$ de Bill Clinton au titre des dommages et intérêts.



Paula Jones accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel, en 1991.

Selon elle, le gouverneur l'aurait accueillie le pantalon baissé en lui réclamant des faveurs qu'elle refusa.

L'avocat de Clinton, Robert Bennett, a assuré pour sa part que l'arrêt de la Cour suprême ne constituait pas un « revers substantiel » et qu'il déposerait une série de requêtes pour aboutir à un non-lieu.

L'avocat ferait valoir que cette affaire n'a pas à être jugée devant un tribunal fédéral.

30 morts dans des tornades au Texas



Bill Stentz, à droite, examine les ruines de sa résidence près de Moody, au Texas. Au moins 30 personnes ont trouvé la mort et de nombreuses autres ont été blessées à la suite de plusieurs tornades qui se sont abattues, hier, sur le centre du Texas. Quatorze victimes ont trouvé la mort à Jarrell, une petite ville située à 60 kilomètres au Nord d'Austin. Des militaires du Texas, présents sur les lieux, ont rapporté que la ville était « quasiment rasée ». Une personne a également été tuée à Austin et une femme s'est noyée dans une crique pendant la tempête. Dans le comté de Williamson, le toit d'une épicerie a été emporté, provoquant l'effondrement du bâtiment. Huit personnes ont été blessées et une était portée disparue dans les décombres.

Jacques Chirac joue son va-tout pour éviter une défaite à la droite

■ PARIS (d'après AFP) — Le président Jacques Chirac a mis en garde les Français contre un retour de la gauche au pouvoir qui fragiliserait la France et « la construction européenne », hier soir, jouant ainsi son va-tout pour empêcher une défaite de sa majorité au second tour des élections législatives, dimanche.

Le ton grave, M. Chirac, qui avait pris la veille la lourde décision de sacrifier son premier ministre Alain Juppé, dont l'impopularité risquait d'être mortelle pour la coalition gouvernementale, s'est placé dans une perspective d'avenir en décrivant les défis que devait relever la France, au cours d'une allocution radiotélévisée.

« Souhaitez vous remettre en selle les idées socialistes d'hier ? Pour ma part je vous engage à choisir une autre voie, une voie moderne et humaine qui serve mieux les chances et les intérêts de la France », a déclaré le chef de l'État, dans cette courte intervention de sept minutes.

Il a également appelé les Français à ne pas mettre au pouvoir une majorité susceptible « de fragiliser la construction européenne » dans une allusion claire aux divergences existant entre le Parti socialiste et le Parti communiste, son allié, sur l'Euro et sur le traité de Maastricht.

Arrivée en tête, au premier tour, dimanche dernier, avec 42,10% des suffrages exprimés contre 36,16% à la coalition gouvernementale, la gauche pourrait l'emporter avec une majorité d'une dizaine de sièges à l'Assemblée nationale qui en compte 577.

Mais l'étroitesse de cette marge, le « para-kiri » politique d'Alain Juppé, et

l'attitude du tiers des 39 millions d'électeurs français qui s'étaient abstenus au premier tour, rendent le résultat final incertain.

La droite devra également compter avec le Front National, le parti d'extrême droite de Jean-Marie Le Pen, qui sera en mesure de jouer les trouble-fête dans plus de 130 circonscriptions.

En redevenant, hier soir, chef de campagne pour la coalition gouvernementale, M. Chirac a pris un énorme risque.

Il devrait en effet assumer personnellement une défaite de la coalition de droite (RPR-UDF, gaullistes-centristes), au prix d'un sérieux amoindrissement de son prestige et surtout de son pouvoir qu'il devrait partager avec un gouvernement socialiste, dirigé par le chef du PS, Lionel Jospin, avec le soutien de ses alliés communistes.

BIRMANIE

Répression accrue

La Ligue nationale pour la démocratie que dirige la figure de proue de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi, a exhorté, hier, le régime militaire à réunir le parlement pour se conformer aux résultats des élections remportées sept ans auparavant par la LND. En raison de l'important dispositif policier mis en place pour empêcher le congrès de ce parti, prévu pour hier et aujourd'hui, seule une poignée de responsables de la LND a pu pénétrer au domicile à Rangoon du prix Nobel de la paix, tandis que plus de 300 de ses membres avaient été arrêtés les jours précédents, selon la Ligue. Des centaines de policiers anti-émeutes étaient ainsi présents et des rouleaux de fil barbelé déployés. (AFP)

SIERRA LEONE

Dictature militaire

Johnny Paul Koroma, le nouveau chef de l'État militaire sierraléonais, a annoncé, hier, la suspension de la constitution et l'interdiction des partis politiques « jusqu'à nouvel ordre », dans son premier discours politique après le renversement, dimanche, au prix d'une centaine de morts, du président civil Ahmad Tejan Kabbah. Libéré dimanche de prison par ses pairs — il avait été impliqué en septembre dans une précédente tentative de coup d'État contre le régime civil élu il y a 14 mois — le commandant Koroma a suspendu la constitution de 1991 et annoncé que toute législation se fera par décret militaire. (AFP)

BRÉSIL

Fin de la mutinerie

Avant éclaté dimanche, dans une prison de l'État de São Paulo (Sud-Est), la mutinerie s'est achevée, hier, avec la libération des dix derniers otages, dont trois enfants, que retenaient les prisonniers. Les otages, parmi lesquels figuraient également trois femmes, ont été relâchés de la prison de Ferraz de Vasconcelos, en banlieue de São Paulo, apparemment indemnes, avant d'être transportés dans des établissements sanitaires. La mutinerie a été provoquée par la surpopulation carcérale. La principale revendication des mutins, qui exigeaient le transfert dans un autre établissement pénitentiaire de 20 condamnés déjà jugés, leur a été accordée. (AFP)

FRANCE

Pédophilie massive

Quatre-vingt huit personnes ont été interpellées et gardées à vue, hier, lors d'une vaste opération menée dans le cadre d'une enquête sur un réseau de cassettes à caractère pédophile. Une centaine de perquisitions ont été effectuées dans 47 départements, notamment dans le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France, à Lyon, dans la région parisienne, en Alsace, dans l'Eure. Cette opération a été menée à la suite de l'ouverture d'une information judiciaire en 1996. La police avait saisi 23 cassettes et des listes où figuraient les noms et coordonnées de 1500 personnes. (AFP)

ÉTATS-UNIS

La couleur des yeux

Normalement déterminée à six ans, la couleur des yeux peut encore changer chez certaines personnes jusqu'à l'âge adulte et cette propension pourrait avoir une cause génétique, selon une étude publiée dans les *Archives of Ophthalmology* de l'*American Medical Association*. De 10 à 15% des personnes suivies dans le cadre de cette étude — quelque 1500 jumeaux — ont vu la couleur de leurs yeux évoluer pendant leur adolescence et après. (AFP)

Belles retrouvailles

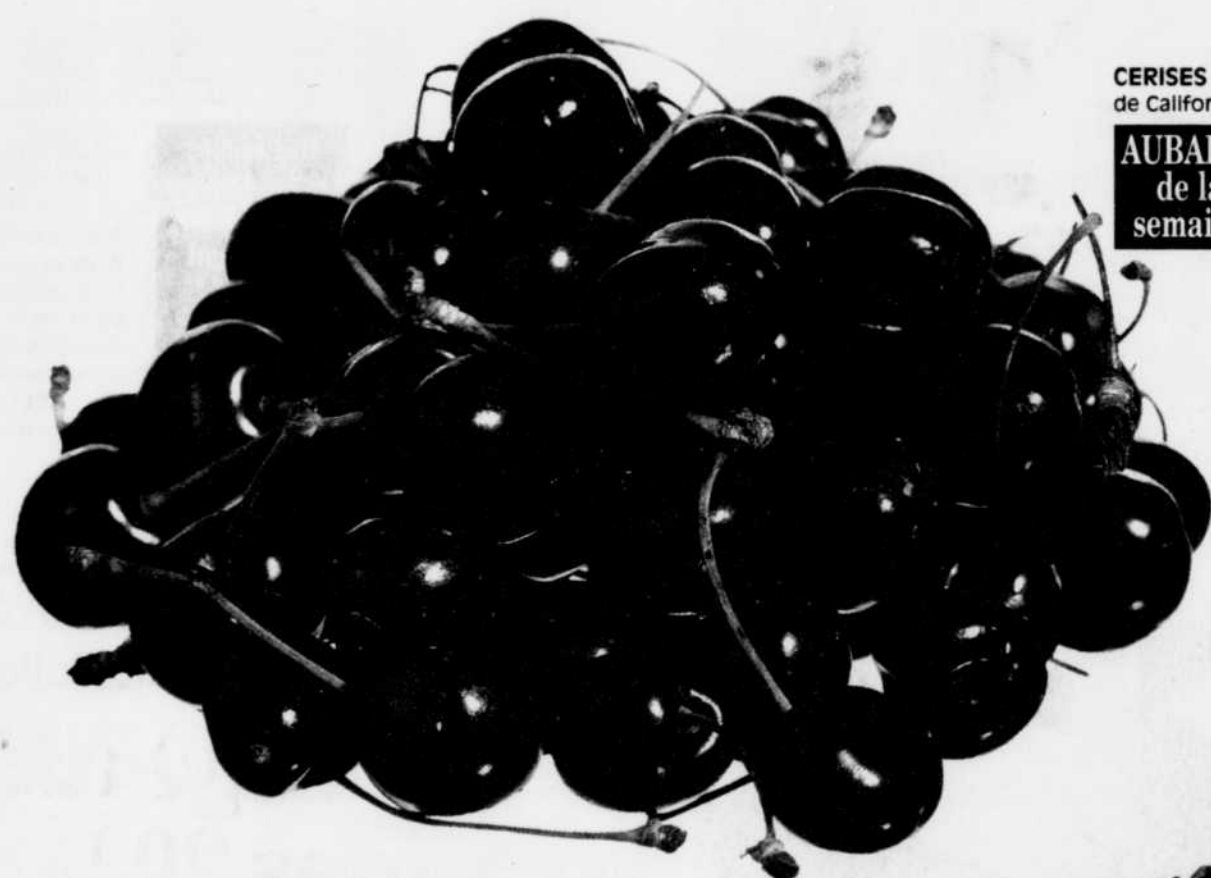
Un ancien soldat américain a rencontré pour la première fois un fils, dont il ne soupçonnait pas l'existence, presque 50 ans après son histoire d'amour impossible avec une Allemande, à la fin de la Seconde guerre mondiale. Le capitaine David Nichols, aujourd'hui âgé de 72 ans, a connu, le week-end dernier, l'un des moments les plus émouvants de sa vie en rencontrant pour la première fois, à Wilkes-Barre, en Pennsylvanie son fils Ralph Rattelmüller, 47 ans. (AFP)

Les économies selon Provigo

Chaque semaine, Provigo vous offre toutes sortes de façons d'économiser.
Comment?

Avec L'aide-cuisinier de Provigo!

La circulaire L'aide-cuisinier, ce n'est pas seulement
des conseils et des recettes pour bien manger. C'est aussi les aubaines
de la semaine et les bas prix de la saison, qui vous permettent
d'épargner sans vous priver, selon vos priorités!



CERISES
de Californie

AUBAINE
de la
semaine **1⁸⁹** lb
4¹⁷ kg

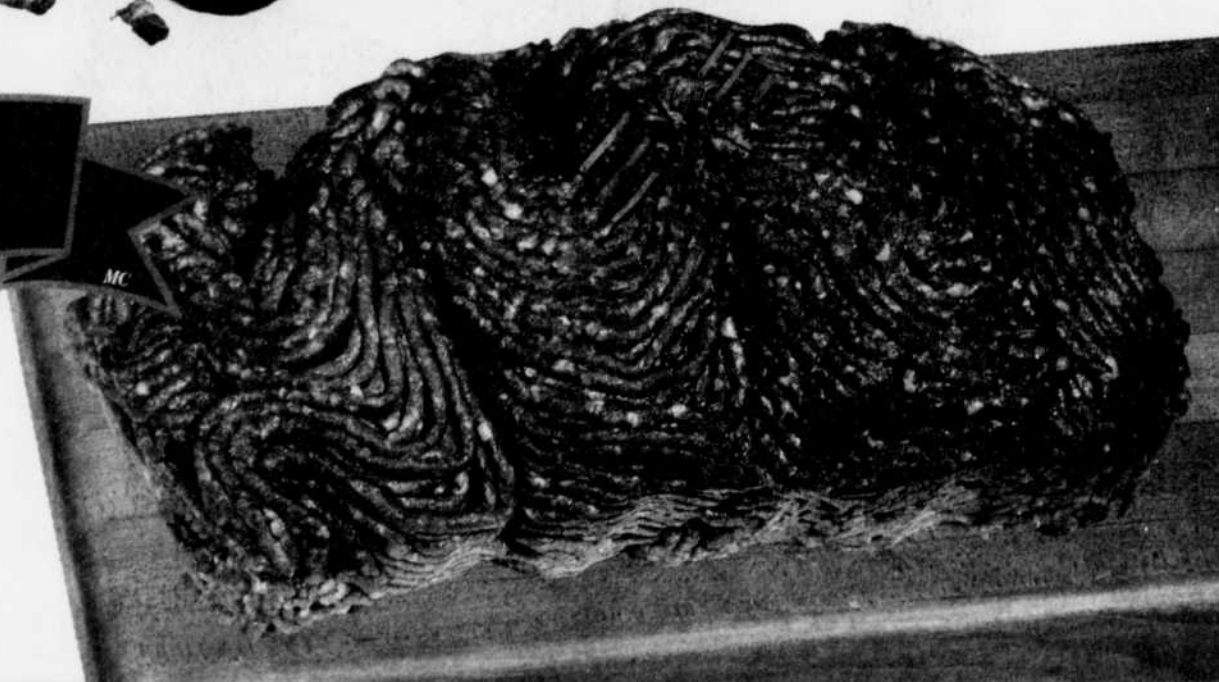
BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE
Provenant de boeuf cat. A
ou U.S.D.A. sélect,
de parties fraîches ou décongelées
Emballage familial

AUBAINE
de la
semaine **1⁵⁹** lb
3⁵¹ kg



Le sceau d'excellence
de nos viandes!

Prix en vigueur jusqu'au
dimanche 1^{er} juin 1997 inclusivement.



Pour mieux vous servir.



Maintenant acceptées dans les magasins participants.

provigo

*Le bonheur est
dans l'assiette*